

LE PATRIOTE

Méfiez-vous
de l'homme
nu qui vous
propose
sa chemise.

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

200 Frs

13^e année

Présidentielle 2021

LE CANDIDAT DE LA MAJORITÉ REÇOIT L'ONCTION DÉFINITIVE DU COMITÉ CENTRAL DU PCT

Proposé par le 5^{ème} congrès ordinaire du Parti congolais du travail en décembre 2019 et par tous les partis politiques de la majorité, Denis Sassou N'Guesso a été finalement investi candidat à l'élection présidentielle de mars 2021 au cours de la session extraordinaire du comité central du PCT qui s'est tenue le 8 janvier 2021, au palais des congrès de Brazzaville. Ce choix a été motivé par les nombreux atouts qu'il incarne, au nombre desquels figurent en bonne place la paix, le développement harmonieux du Congo et son aura internationale.

👉 8



Air France

LA FUITE DU CARBURANT CONTRAINT LES PILOTES À SE POSER D'URGENCE À NDJAMENA

👉 10



LES FRÈRES KOLÉLAS, DEUX HÉRITIERS, DEUX OPTIONS POLITIQUES INCONCILIABLES

Les vrais et dignes héritiers politiques et idéologiques du président fondateur du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), feu Bernard Bakana Kolélas sont reconnaissables par leur art de faire la politique. Les dérives comportementales de certains compatriotes qui se réclament de dignes continuateurs de la politique et de l'idéologie du « Kumbi nzila » ont révolté la direction du MCDDI.

👉 5 & 6



LA DÉCENTRALISATION AU CONGO : INFLATION DES ADMINISTRATIONS NOUVELLES DANS LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Sur fond d'un débat qui demeure d'actualité, M. Abouri Ndam, expert en matière de décentralisation, dresse l'état des lieux des pièges qui en ralentissent le fonctionnement. Tout en exposant les vertus de cette délocalisation du pouvoir central, il propose des pistes susceptibles de dynamiser l'action décentralisatrice, en prônant une nouvelle stratification porteuse d'efficacité et d'économies budgétaires

La loi Ibovi, l'organisation et le fonctionnement des collectivités locales et les lois connexes, ont induit les nouvelles administrations départementales déconcentrées et décentralisées, toutes installées sur un même territoire, le département.

• Administrations déconcentrées :

- La préfecture, dirigée par un préfet, représentant de l'Etat, par rapport à la collectivité locale. Il est assisté par le secrétaire général de département ainsi que les services techniques notamment les directions installées à la préfecture, mais dénommées directions départementales, alors qu'ils n'ont pas de démembrements dans les districts ;
- Les sous-préfectures dirigées par des sous-préfets suppléés par les secrétaires généraux ;
- Les communautés urbaines dirigées par des administrateurs-maires.

Ces autorités disposent chacune, d'un cabinet composé de plusieurs membres notamment :

- Préfet : douze(12) membres de cabinet ;
 - Sous-préfet : six (6) membres de cabinet ;
 - Administrateur-maire : six(6) membres de cabinet ;
- La préfecture et la sous-préfecture sont des services de coordination de l'ensemble des services déconcentrés implantés sur leurs territoires.
- les directions départementales des services déconcentrés dirigées par des directeurs départementaux assistés des chefs de services. Les directions ont leurs représentants dans les districts.

A y voir de plus près, ces directions sont trop nombreuses pour très peu de travail à faire.

• Administrations décentralisées

Elles sont animées par des conseils élus, qui se décomposent en organes délibérants et exécutifs. L'organe délibérant est composé de

l'ensemble des conseillers élus par la population, tandis que l'organe exécutif c'est le bureau composé de trois(3) membres, également élus par les conseillers. Il y fourmille du monde, notamment :

- Le président du bureau exécutif départemental ou municipal ;
- Le vice-président ;
- Le secrétaire du bureau exécutif.

Hormis les trois(3) membres du bureau exécutif, il y a un secrétaire général du conseil départemental ou municipal, technicien du ministère de l'intérieur.

Le président du conseil départemental ou municipal dispose chacun d'un cabinet composé de plusieurs membres instamment :

- Pour le président du conseil départemental: Quatorze (14) membres, placés sous un chef de cabinet ;
- Pour le président du conseil municipal : quatorze (14) membres, placés sous un chef de cabinet.

Les autres membres de bureau exécutif disposent chacun d'un secrétariat administratif placé sous un chef de secrétariat.

- Pour le vice-président du conseil départemental ou municipal sept(7) membres ;
 - Pour le secrétaire du bureau exécutif départemental ou municipal : sept(7) membres ;
 - Pour le premier vice-président du conseil départemental et ou municipal de Brazzaville et de Pointe-Noire sept(7) membres
 - Pour le deuxième vice-président du conseil départemental de Brazzaville et pointe - noire : cinq(5) membres ;
 - Pour le premier secrétaire du bureau exécutif de Brazzaville et de Pointe-Noire : cinq(5) membres ;
 - Pour le deuxième secrétaire du bureau exécutif départemental de Brazzaville et de Pointe-Noire : cinq(5) membres ;
- Le secrétaire général du conseil départemental ou municipal comprend au moins quatre (4) directions subdivisées en services. Le préfet d'une part et les

deux présidents des deux conseils (départemental et municipal) ainsi que leurs collaborateurs d'autre part, habitent et exercent leurs fonctions au chef lieu du département qui est à la fois une commune, circonscription administrative territoriale.

Le préfet administre le département circonscription administrative territoriale en sa qualité d'autorité déconcentrée ; tandis que le président organe exécutif et le conseil administrent le département, collectivité locale. Les deux territoires abritant la circonscription et la collectivité locale coïncident.

- Le préfet représentant de l'Etat exerce, au nom de l'Etat, la tutelle sur la collectivité locale. Malheureusement, la tendance actuelle est à l'exercice de la hiérarchie. Et les membres du bureau exécutif se laissent souvent aller en sollicitant dans l'exercice de leurs attributions courantes, l'arbitrage du préfet. C'est l'histoire de l'enfant mineur qui a toujours besoin du tuteur quand bien même celui-ci a déjà accordé la liberté.

On voit même les préfets venir assister à l'ouverture des sessions du conseil départemental on ne sait pourquoi, alors que le conseil départemental et la préfecture ne sont pas interchangeables. De même que le président du conseil invite des directeurs départementaux à l'ouverture des sessions, alors que ces derniers sont soumis uniquement au préfet et n'entretiennent aucun rapport direct avec le conseil. Il y a beaucoup de confusion et cela nécessite des précisions de la part du gouvernement.

Les sous-préfets sont souvent embarrassés à l'accueil du président du conseil, autorité centralisée qui n'est pas en principe leur supérieur hiérarchique. Ils sont mêmes invités à participer à l'ouverture des sessions du conseil départemental, on ne sait à quel titre.

L'effectif pléthorique des agents qui animent ces administrations nouvelles n'est pas en adéquation avec les

missions de ces dernières. Malheureusement, depuis 1963, les mêmes structures sont reproduites sans analyser leur efficacité, malgré de nombreuses faiblesses, et avec le même nombre de personnes.

L'intérêt de décentraliser est de s'offrir un moyen puissant de dynamiser l'activité et la vie nationale. Les populations doivent mettre en place des programmes justes de développement basés sur les problèmes et besoins réels. La décentralisation apparaît comme un moyen d'adaptation réelle des plans et programmes de développement humain au cadre physique dont elle permet une explication rationnelle.

La décentralisation n'est pas seulement le transfert des compétences du pouvoir central à une collectivité locale, mais également et surtout la manière dont celle-ci s'organise pour permettre à chaque habitant de participer effectivement au développement. Ce n'est pas la multiplication des structures qui fait la décentralisation moins encore sa réalisation.

Pour le faire, il suffit de mettre en place des institutions locales animées par des hommes efficaces, débarrassés d'indolence afin d'éviter une gouvernance locale d'apparence, qui fait le lit de l'apologie de la virtualité. Il faut sortir du syndrome des trente glorieuses relayé par la colonisation et de la rationalité limitée.

La décentralisation est un système composé de sous-systèmes en interaction qui poursuit des finalités notamment le développement socio-économique dans un environnement ouvert, actif et donc évolutif, en exerçant les activités de production, de consommation, de répartition, des richesses au niveau local, en gardant la cohésion sociale et l'unité nationale.

C'est pourquoi nous ne devons pas ajouter la complexité à la complication et rendre difficile la gestion de nos collectivités locales.

Simplifier la gestion des administrations nouvelles s'impose, si l'on veut que les conseils locaux soient efficaces et moins budgétivores à cause des charges de fonctionnement (salaires et matériels). Trop de structures et de personnel pour un rendement minable ; un chômage enfumé pour la recherche du gain facile, des gens qui ne font que nombre et ombre.

Evaluons et décidons en visant la réalisation des économies budgétaires.

Pour ce faire, on devrait opérer une cure d'amaigrissement des administrations nouvelles

des collectivités locales par des réaménagements, notamment :

- Le conseil départemental ou municipal :
 - un président
 - un vice président qui assumerait le rôle actuel du secrétaire du bureau exécutif.

A ces deux autorités, l'Etat nommerait un agent de la catégorie A du ministère de l'Administration du territoire en qualité de délégué qui, en plus de ses attributions actuelles, exercerait non pas la tutelle mais le contrôle technique et de légalité interne, de tous les projets d'actes avant et après leur examen par l'organe délibérant. Cela sous-entend la suppression de la formule qui réduit les dirigeants des collectivités locales en éternels mineurs, éternellement immatures et incapables prématurés.

• Le conseil départemental ou municipal de Brazzaville et de Pointe-Noire :

- un président ;
- un vice-président assumant les attributions actuelles des membres du bureau actuel ;
- un secrétaire général, délégué du ministère de l'administration du territoire assumant aussi les attributions du secrétaire du conseil.

Mais cette nouvelle stratification, si elle venait à être approuvée, serait précéde par la description des emplois et des compétences en vue d'éliminer le choix hasardeux des candidats aux différents conseils par les partis politiques qui ont transformé ces conseils en exécutoires.

A toutes ces structures d'administration, il faut ajouter celles relatives à l'administration financière.

Au conseil départemental ou municipal est affecté un receveur départemental ou municipal.

Ces deux cadres, chacun dans sa localité brassent de l'air, parce qu'ils n'ont vraiment pas un travail qui les occupe suffisamment. C'est pour cette raison qu'ils passent le plus clair de leur temps à Brazzaville, à la direction générale du Trésor Public.

L'absence des recettes locales et des subventions de l'Etat, font d'eux, des agents sous-employés et surtout des payeurs. Et comme il n'y a rien à payer, ils préfèrent s'asseoir à Brazzaville.

Abouri Ndam

Cérémonie de présentation des vœux au Chef de l'Etat

LES ASSURANCES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AUX ASPIRATIONS DU PEUPLE

Le contexte actuel marqué par des crises financière, économique et sanitaire ne décourage pas le président Denis Sassou N'Guesso à poursuivre ou à achever cette année les projets de développement en cours d'exécution. Cet engagement voulu irréversible et non négociable transparait clairement dans son adresse de vœux aux corps constitués nationaux et aux forces vives de la nation le 5 janvier 2020. Au cours de cette cérémonie, le président du Sénat Pierre Ngolo qui a fait office de porte-parole des Congolais a relevé leurs peurs mais aussi leurs espoirs légitimes.

Sur la forme, l'échange des vœux de nouvel an entre le couple présidentiel, les corps constitués nationaux et les forces vives de la nation a été adapté au protocole sanitaire. La cérémonie s'est déroulée dans la grande salle du palais des congrès qui offre un espace plus aéré que celui du palais du peuple où se déroule habituellement ce rituel. L'échantillon représentatif qui a participé à cette cérémonie n'a pas eu droit à la traditionnelle poignée de mains avec le couple présidentiel. Sur le fond, le président du Sénat Pierre Ngolo a évoqué les peurs, les craintes et les angoisses qui meublent le quotidien des citoyens. Le président du Sénat a aussi traduit leurs espoirs quand ils savent que le Congo est entre les mains d'un homme d'expérience qui a la capacité d'œuvrer pour garantir des lendemains rassurants à son peuple. Le président Denis Sassou N'Guesso, puisque c'est de lui que Pierre Ngolo parle, a également la force de s'attaquer aux grands maux qui minent la société. Pierre Ngolo qui s'est présenté dans son discours en porte-parole de la population congolaise, a indiqué que le peuple veut qu'en sa qualité de père de la nation, Denis Sassou N'Guesso déploie toute son énergie comme il en a l'habitude, pour sortir le Congo de la crise et enfin relancer sa croissance.

2021 reçoit en héritage l'ensemble des défis qui incombent à la République, a réagi le président de la République. Par conséquent, il a interpellé les acteurs politiques, animateurs syndicaux, dirigeants administratifs, autorités religieuses et les autres composantes de la vie nationale à mesurer leur responsabilité dans la gouvernance participative. « Notre devoir commun est de préserver en toutes circonstances, la paix sociale, la cohésion nationale, la stabilité institutionnelle. La Paix demeure la pierre angulaire de notre action. Le Dialogue en constitue le levier permanent. De ce fait, l'ambition



justifiée d'une paix durable doit toujours inspirer nos décisions et nos actions». Denis Sassou N'Guesso a avoué que cette année hérite des angoisses et des espoirs induits par la pandémie de la covid-19 qui sévit à ce jour dans notre pays et qui laisse des économies dévastées. Toutefois, rassure-t-il, le Congo s'emploie à relancer son économie. En témoignage, la réussite de l'unité physique du pays à travers la construction des infrastructures de désenclavement qui place le Congo dans l'orbite de la modernisation et du progrès. Elle se mesure par la connexion des départements par des routes bitumées. A l'exception, reconnaît-il, de la Likouala qui est raccordée au réseau national, à partir de Pokola dans la Sangha, grâce à une route en terre. Quoiqu'il en soit, insiste Denis Sassou N'Guesso, « tous les bassins de production agricole sont à présent reliés aux principaux pôles de consommation. La construction des aéroports dans tous les départements et la modernisation des ports fluviaux constituent autant d'atouts qui renforcent nos capacités de transport et de communication... Il s'agissait de matérialiser une grande et noble ambition : placer le Congo au rang de grand pays agricole pour résoudre

la question de l'autosuffisance alimentaire et renouer avec l'exportation des produits agricoles et de l'agro-industrie, en tant que leviers sûrs de la diversification de

l'économie nationale ».

Nonobstant la pression de la crise économique et financière imposée par la conjoncture, le président de la République s'engage à maintenir un seuil d'investissement garantissant la poursuite ou l'achèvement des projets. « La République du Congo dispose de nombreux atouts naturels, propices à une agriculture prospère ». Des potentialités à même d'offrir un bel avenir à la jeunesse qu'il appelle à s'éloigner de la délinquance, du grand banditisme et de l'oisiveté qui sont des « dérives qui l'isolent dans les circuits de la disqualification et de la déperdition ».

A l'aube de la nouvelle année, il partage l'optimisme affiché au nom de tous, par le président du Sénat sur la possibilité d'un avenir radieux pour tous. Le Chef de l'Etat qui ne minimise pas les colossaux défis à relever, requiert cependant « la mobilisation et l'engagement de toutes les forces vives de la nation ».

Marlène Samba

LA PARABOLE DE L'ÉLÉPHANT

ILLUSIONS ET DÉSILLUSIONS

Un faiseur de miracles venu des horizons lointains avait réussi à hanter profondément les esprits des habitants d'un village. A la moindre plainte, l'homme providentiel opérait des miracles et une solution apparente était trouvée aux doléances exprimées par les populations. La vie des hommes était devenue si facile qu'ils commencèrent à douter même de Dieu, le créateur du Ciel et de la terre. Le goût de la facilité avait tellement gagné les consciences que plus personne ne pouvait réaliser effectivement que le fameux bienfaiteur, faiseur de miracles n'était qu'un imposteur. Quelques jours plus tard, les populations manipulées et obnubilées par le charlatan, pensèrent que l'agriculture, la pêche, la chasse et toutes les autres activités productrices de biens matériels étaient devenues tellement inutiles qu'ils crurent que la nature dans toutes ses composantes n'était qu'une vaste étendue composée d'objets sans valeur. Alors, ils décidèrent de se mettre en conflit avec la forêt : les arbres furent sauvagement abattus, les savanes systématiquement brûlées... Partout, des messages de haine contre la forêt furent véhiculés.

A en croire mon grand-père, l'histoire s'est passée au moment où les hommes cohabitèrent encore avec les animaux. La communication était presque parfaite entre les deux communautés.

A peine annoncé, ce projet fut mis à exécution. L'éléphant qui craignait pour la vie de toutes les espèces, manifesta vigoureusement sa désapprobation. Puis, il organisa un grand meeting auquel il convia les habitants des villages environnants, leur demandant de reconsidérer leurs comportements vis-à-vis de la forêt nourricière, en raison de nombreux services qu'elle a toujours rendus à l'humanité. Mais, en vain. Au bout de quelques heures, toute la forêt fut réduite en cendres. La nourriture devint rare. Les greniers furent vidés de tout ce qu'ils avaient de substantiel, y compris ceux tenus par de ceux qui se disaient riches, donc invulnérables. Une grande famine s'installa dans toutes les familles, les cris de détresse fusèrent de partout. Les humains comme les animaux, appelèrent le plus gros des animaux à implorer la grâce du Ciel pour obtenir le retour des pluies et la restauration des équilibres au sein des familles endeuilées.

D'une voix pleine d'émotion, l'éléphant lança une pensée reprise par mon grand-père et désormais célèbre chez nous : « si vous-vous querellez avec la forêt, à cause du faiseur de miracles, où irez-vous puiser l'eau ? Où trouverez-vous le bois et les lianes pour vos multiples besoins ? Où irez-vous pratiquer la pêche et la chasse ? »

Jules Débel

Présidentielle 2021

LA FÉDÉRATION DE L'OPPOSITION CONGOLAISE SE DÉTERMINERA FIN JANVIER 2021

Clément Miérassa a organisé un point de presse le 6 janvier 2021 à l'aumônerie universitaire de Brazzaville. Le président de la Fédération de l'opposition congolaise (FOC) et du Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (FROCAD) a au cours de son premier échange avec la presse décrypté la situation générale du Congo, le message du président de la République sur l'état de la nation et la présidentielle de 2021.

Cette sortie médiatique prouve que le règne de Claudine Munari à la présidence de la Fédération de l'opposition congolaise relève désormais du passé. Ce qui sous-entend que le débat sur sa déchéance prononcée le 18 décembre 2020 au cours d'une rencontre qu'elle a présidée est clos. Clément Miérassa a justifié l'instabilité à la tête du FROCAD par le fait que « les gens veulent s'accrocher au poste même quand le bilan est mauvais ». Parlant de la situation générale, Clément Miérassa évoque la propagande au sein des médias publics, la désarticulation du système éducatif, la pauvreté et la misère sociale, la dégradation des routes, la rareté de l'eau et de l'électricité.

A propos du message du président de la République sur l'état de la nation, le tombeur de Claudine Munari affirme qu'il « n'a pas abordé franchement les négociations avec le FMI. Il n'a pas dit non plus où sont les négociations avec les traders... Et le président a parlé de la corruption en une seule phrase ». Le président

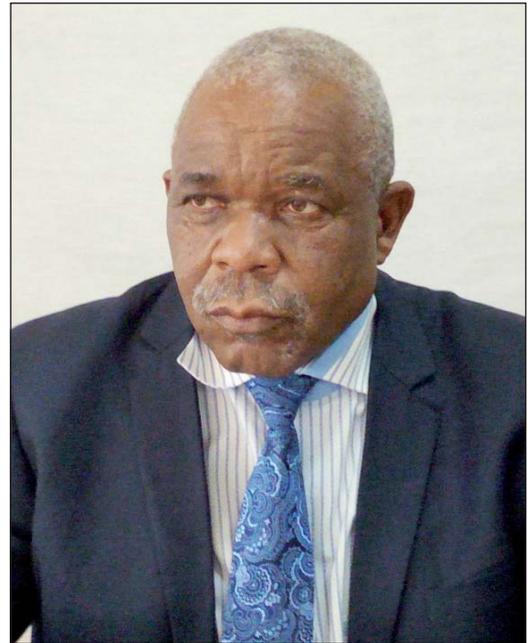
de la Fédération de l'opposition est revenu une fois de plus sur « le patrimoine des autorités qui n'est pas déclaré, des partis politiques inexistants sur l'ensemble du territoire national mais qui sont pourtant déclarés conformes à la loi », par le ministre de l'intérieur.

Concernant la présidentielle de 2021, Clément Miérassa renvoie la participation ou non de la Fédération de l'opposition à la sagacité de la convention nationale programmée pour la fin du mois de janvier. Il précise néanmoins que le gouvernement

à quelques jours de cette échéance « se précipite à créer les conditions d'une élection transparente, crédible et apaisée. Et Madingou fut choisi comme lieu où le temps devait être rattrapé... La commission nationale électorale indépendante a été reconduite dans son

entière et le corps électoral est toujours contesté parce que non fiable. C'est ce corps qui va servir une fois de plus de matrice ».

En définitive, Clément Miérassa affirme que la Fédération de l'opposition congolaise croit que « toutes les



Clément Miérassa

conditions sont réunies pour une élection non transparente, non crédible et non apaisée ». Elle se demande si elle devra, malgré tout y participer. La réponse

sera donnée à la troisième convention nationale de la FOC.

Ernest Otsouanga

LE CLUB 2002 RÉAMÉNAGE SON BUREAU FÉDÉRAL PARIS-FRANCE-EUROPE

La restructuration des organes du Club 2002 Parti pour l'unité et la République (Club2002-PUR) a atteint la fédération Paris-France Europe le 2 janvier dernier. Mis en mission par le président du conseil de surveillance Guy César Wilfrid Nguesso, le secrétaire national chargé des stratégies et des affaires électorales, porte-parole du Club 2002, Louis Gabriel Missatou a supervisé l'assemblée générale électorale de ladite assemblée. Outre quelques nouvelles ayant marqué leur entrée, l'assemblée a reconduit le président coordonnateur Bernard Boueno dans ses fonctions.

que « c'est de Paris que le concept de l'acte symbolique de levée de fonds pour soutenir le candidat naturel du parti avait été lancé en 2009 ». Il a juré fidélité, loyauté et honnêteté envers sa formation et promis de conduire son nouveau mandat dans le strict respect des textes fondamentaux du Club 2002.

A l'image de leurs collègues de Pointe-Noire, l'assemblée générale s'est accordée d'organiser une cotisation qu'elle a qualifiée d'offrande de la victoire. Cette levée de fonds servira à soutenir « le candidat naturel de la majorité à l'élection présidentielle de mars 2021 ». Pour rappel, le Club 2002 PUR multiplie les initiatives, en vue de payer les 25 millions de FCFA, caution exigée pour le dépôt de candidature à une élection présidentielle. La fédération Paris-France-Europe du Club 2002 PUR a associé sa voix à celles des fédérations nationales dudit parti qui promettent, hormis ce soutien financier, une victoire sans bavure, claire et sans conteste du candidat de la majorité à l'élection présidentielle de mars prochain.

M.S.



Photo de famille du Club2002-PUR Paris-Europe

La nouvelle direction de la fédération Paris-France-Europe du Club 2002-PUR est une équipe plus dynamique et soudée. Autour de son président coordonnateur, s'activent 14 secrétaires et une commission de contrôle et

d'évaluation qui est composée de cinq membres, dirigée par Aristide Itoua. L'organigramme est complété par une dizaine de conseillers et de chargés de missions auprès du président coordonnateur. Conscient des enjeux de

l'heure, notamment du rôle majeur qu'entend jouer cette incontournable formation de la majorité présidentielle dans la « réélection de son champion » à la prochaine course à la magistrature suprême, le président du bureau exécutif a indiqué

LE PATRIOTE

Siège: 106 bis,
Rue Ewo - Ouenzé

N° MAT. 053/MCRP/DGA/
DPE DU 25 MARS 2010

Directeur Général
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication
Guy MOUKOZA

Rewriter

Aimé Raymond NZANGO

Equipe rédactionnelle

Laurent LEPOSSI,

Georges ENGOUMA,

Jules Débel,

Gulit NGOU,

Dominique MALELA,

Ernest OTSOUANGA

Relationniste

Anderson de MBALOE,

Mise en pages

YENGO MALANDA

Impression

Graphycprint

Présidentielle 2021

LES RÊVES DE GUY BRICE PARFAIT KOLÉLAS POUR LE CONGO

Le candidat de l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki) à l'élection présidentielle de mars prochain sera officiellement désigné au cours du « forum citoyen pour le redressement du Congo » prévu du 15 au 30 janvier 2021. Principal aspirant à défendre les couleurs de son parti face aux autres candidats de l'opposition et au potentiel candidat unique de la majorité présidentielle, Guy Brice Parfait Kolélas présentera son « Plan parfait pour le redressement du Congo » qui promet une République divisée en quatre provinces décentralisées.

Aux yeux de son concepteur, cette décentralisation qu'il qualifie de véritable, est la panacée pour le développement du Congo. Elle a été présentée par le président de l'UDH-Yuki, le 3 janvier 2021 au siège dudit parti à Mpissa, après une tentative avortée à Madibou, à cause de la forte présence des militants. Ce flux était en porte-à-faux avec les règles barrières édictées par le gouvernement. Guy Brice Parfait Kolélas s'est appuyé sur l'histoire politique et économique du Congo depuis l'indépendance. Il incrimine exclusivement « les 46 ans de gestion du Parti congolais du travail ». Il culpabilise exclusivement les trois présidents de la République élus sous la bannière de ce parti à savoir Marien Ngouabi, Jacques Joachim Yhombi Opango et Denis Sassou N'Guesso. Il n'a dit mot sur les trois autres

présidents de la République originaires de la partie méridionale notamment, Fulbert Youlou, Massamba Débat et Pascal Lissouba. Selon lui, ces présidents n'auraient rien à voir avec le retard que connaît le Congo dans sa quête de développement. Ainsi, affirme-t-il, de 1960 à 1968 « le Congo est un pays florissant... 1969-1992 le Congo frappe aux portes du FMI... 1992-1997, le professeur Pascal Lissouba entreprend le redressement du Congo... ». A en croire Guy Brice Parfait Kolélas : « le mal du Congo ne vient ni du diable, ni de Dieu, mais du Parti congolais du travail ».

Tout en reconnaissant « des avancées ou améliorations dans certains domaines de la vie de la nation tels que les infrastructures routières et aéroportuaires, l'accessibilité à l'eau et à l'électricité », Guy Brice Parfait Kolélas croit

que « le Congo aurait mieux fait ». Il désapprouve la décentralisation dans son état actuel qui ne serait qu'une déconcentration administrative, avec « des conseils départementaux exsangues dont les pouvoirs n'impactent pas le développement local ». Il s'est interrogé sur ce qui reste de l'héritage légué par les fondateurs du MCDDI, du RDPS et du PCT. Il pense que les acteurs politiques « privilégient plus leurs prébendes ».

Guy Brice Parfait Kolélas propose sa candidature à la magistrature suprême sous le sceau d'un renouveau démocratique, d'une redistribution de rôles et d'une réorientation stratégique radicale. Cette proposition sera appréciée par un forum citoyen pour le redressement du Congo, auquel sont invités les structures départementales et les fédérations outre atlantiques de l'UDH-Yuki. A



les noueront des relations avec les entités analogues des pays étrangers.

Chaque province sera dirigée par un gouverneur, un gouvernement et un parlement composé par des membres élus au suffrage universel direct. Ces ambitions sont consignées dans le « plan parfait pour le redressement du Congo » (PPRC). Ce plan inclut des chantiers socio-économiques et la réforme des finances publiques. Sur les actes préélectorales, Guy Brice Parfait Kolélas regrette des nominations non conformes

cette occasion, il sollicitera son investissement en qualité de candidat de ce parti à l'élection présidentielle.

Le président de l'UDH-Yuki rêve d'un Congo divisé en quatre provinces. Loango regroupera les départements de Pointe-Noire, du Kouilou et du Niari. Mbé sera formé des départements de la Lékoumou, de la Cuvette Ouest et des Plateaux. Le Bas-Congo sera composé de la Bouenza, du Pool et de Brazzaville. L'Equateur intégrera la Cuvette, la Sangha et la Likouala. Ces provinces auront une personnalité juridique et une semi autonomie financière et de gestion. El-

aux décisions de la réunion informelle qui avait regroupé à Madingou l'opposition, la majorité présidentielle et le président de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI), Henri Bouka. Malgré cela, Guy Brice Parfait Kolélas promet d'aller jusqu'au bout. Il demande à ses partisans de se tenir prêts au cas où sa candidature serait validée par son parti. Sans donner de détails, il prévient qu'en 2021, il ne se laissera pas faire et n'acceptera pas la reproduction de ce qui s'était passé à la présidentielle en 2016.

Ernest Otsouanga

LE MCDDI SCANDALISÉ PAR LE COMPORTEMENT DES HÉRITIERS AUTOPROCLAMÉS DE BERNARD KOLÉLAS

Les vrais et dignes héritiers politiques et idéologiques du président fondateur du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), feu Bernard Bakana Kolélas sont reconnaissables par leur art de faire la politique. Les dérives comportementales de certains compatriotes qui se réclament de dignes continuateurs de la politique et de l'idéologie du « Kumbi nzila » ont révolté la direction du MCDDI. Dans son message de vœux de nouvel an publié le 6 janvier 2021, le président Euloge Landry Kolélas a dénoncé, sans les nommer les faux héritiers qu'il a d'ailleurs qualifiés de populistes achevés. Selon lui, ils posent des actes qui se révèlent contraires aux valeurs incarnées et défendues par le père fondateur du MCDDI.

Le président Euloge Landry Kolélas rappelle qu'en tant que premier parti politique de l'ère démocratique en République du Congo, « le MCDDI demeure le creuset des valeurs cardinales de paix, de concorde, d'unité nationale, de dialogue et d'ouverture à l'autre ». A cet effet, il exhorte les Congolais dans leur ensemble, mais surtout les continuateurs de l'œuvre amorcée par le fondateur du

MCDDI, feu Bernard Bakana Kolélas, à prendre en compte ces conditionnalités objectives de la démocratie mises en lumière par le président de la République dans son récent message sur l'état de la nation. Car dit-il « le MCDDI ne cultive jamais l'égoïsme, la duplicité, le double langage et le mensonge ». Prenant appui sur la paix retrouvée dans le Pool, il appelle « les Congolais, les militants, sympathi-



sants et ceux qui ont décidé de revenir au MCDDI, de cultiver les valeurs léguées par le patriarce ». A ceux qui s'autoproclament

et s'érigent en héritiers politiques de Bernard Kolélas, il notifie « qu'ils ne sont pas politiquement intelligents pour s'ériger en héritiers politiques d'un leader, lorsqu'en même temps, ces héritiers font le contraire des supposés enseignements reçus de ce leader. Le leader d'hommes et d'opinion qu'il était, Bernard Bakana Kolélas nous a non seulement légué un socle idéologique mais aussi politique ». Il exhorte par ailleurs la communauté à ne pas « se laisser impressionner par les marchands d'illusions, des adeptes

des propositions politiques à l'emporte-pièce et d'un populisme exacerbé ». Ceux qui se comportent ainsi sont selon le MCDDI, des hommes

et des femmes qui font de la politique un fonds de commerce et non une activité au service du peuple tel que le leur a enseigné le président fondateur de leur formation politique.

Il rassure cependant les membres du MCDDI de ce que cette nouvelle année sera celle de l'unité dans l'action, de l'espoir et du développement, de la restructuration du parti. Dans la perspective de l'élection présidentielle de mars prochain, il prévient également les membres et sympathisants du MCDDI que « les défis de demain interdisent toute approximation en terme d'action politique ainsi que des propositions simplistes ». Il les invite à se faire enrôler sur les fichiers des listes électorales pour mieux jouer leur partition aux échéances politiques à venir.

Henriet Mouandinga

Election présidentielle de 2021

GUY BRICE PARFAIT KOLÉLAS USE DE LA MANIPULATION ET LA DIVISION POUR PRÉPARER LA VIOLENCE

A quelques mois du scrutin présidentiel, l'heure est au perfectionnement des stratégies électorales. Dans la plupart des états-majors politiques, c'est une étape contre la montre. A l'Union des démocrates humanistes UDH-Yuki, l'heure est plutôt à la manipulation, la démagogie et la division. Dans son « appel de Madibou pour un renouveau démocratique en République du Congo » lancé le 3 janvier courant, Guy Brice Parfait Kolélas a dévoilé un projet politique revanchard qui ne laisse pas de chance à une élection apaisée.

Pour annoncer sa candidature à l'élection présidentielle de mars 2021, Guy Brice Parfait Kolélas a choisi un format de communication de masse dénommé « Appel de Madibou pour un renouveau démocratique en République du Congo ». L'homme propose une autre offre politique à ses disciples. Mais, à l'écouter, il n'a pas encore renoncé à ses armes de prédilection que sont : la manipulation, la démagogie, la division et la violence politique. Dans un discours farci de contre-vérités et de fantasmes, il a usé de la désinformation et des accusations gratuites, pour détourner habilement la conscience de son auditoire. Parlant singulièrement du chômage des jeunes, l'homme a oublié qu'il a été au gouvernement en qualité de ministre en charge de la fonction publique. L'histoire retiendra qu'il n'y a laissé que des impressions de désolation, tant sa gestion du dossier des recrutements était chaotique, puisque ces recrutements ne concernaient qu'une infime partie du pays, en l'occurrence le département du Pool dont

il est originaire. Ce qui ne faisait que refléter la configuration de son cabinet, composé essentiellement de proches biologiques et des militants de son parti. En cultivant le mensonge et la délation, au travers des chiffres imaginaires, le président de l'UDH-Yuki se délecte sûrement des accusations injustes qu'il porte contre le PCT et le gouvernement. Ses envolées ampoulées post-révolutionnaires rappellent étrangement les diatribes portées contre le PCT et ses dirigeants pendant la Conférence nationale souveraine. Ici, le mensonge et le dénigrement de l'autre passaient pour des vertus et de bonnes manières de manifester la force de ses convictions patriotiques. La suite est connue de tous.

Trente ans après, personne n'est dupe pour comprendre que l'offensive de Parfait Kolélas au travers d'une propagande politique aussi virale, n'a pour but que de détruire le PCT comme cela s'est passé en 1991. En se prescrivant la mission de détruire ses alliés d'hier, il espère sans doute obtenir l'adhésion de l'opinion à sa



cause.
Des propos démagogiques

En se projetant dans la peau du vainqueur de la prochaine élection présidentielle, Guy Brice Parfait Kolélas fait rêver ses proches et ses disciples, en leur promettant un avenir bien meilleur : « J'ai un autre projet pour le Congo ; une autre voie qui va redonner sa dignité et son indépendance d'actions au peuple Congolais », a-t-il soutenu devant une foule de militants enthousiastes. Ces mots démagogiques laissent entrevoir tout le populisme de cet acteur politique qui use habilement de la démagogie, en lieu et place des principes démocratiques. Parlant abusivement du peuple comme la principale préoccupation de son projet politique, il a construit

une propagande par laquelle il feint de s'adresser à la fibre patriotique et au bon sens de ceux qui l'écoutent; mais, on sait qu'il cherche à toucher l'émotif enfoui dans le subconscient de ce peuple, pour créer des réflexes conditionnés. En effet, ceux qui connaissent Guy Brice Parfait Kolélas, témoignent que le peuple, tel que défini par Platon et Montesquieu est introuvable aussi bien dans son projet politique, que dans ses pratiques quotidiennes. Chaque fois qu'il évoque ce vocable, il sait de qui il parle réellement. Le reste n'étant que la poudre aux yeux. Ce que Platon appelle la flatterie : procédé consistant à exciter les affects humains (vanité, tentation de se prendre pour le détenteur exclusif de la vérité...)

L'arme de la division dans le projet politique de Parfait Kolélas

Ce n'est pas tant les mensonges et les flatteries du président de l'UDH-Yuki qui le discréditent, mais la fausse assurance avec laquelle il prétend incarner la vérité du peuple. En fait, ce fabricant de belles phrases, cet artisan de belles images, de boucs émissaires et de solutions de facilité n'est pas un patriote attaché à la communauté nationale et prêt à la défendre. A tout instant, il ne voit le Congo qu'en termes de « nord », auteur de tous les péchés d'Israël, et de « sud », véritable martyr. En témoigne un passage de son « appel de Madibou », notamment, lorsqu'il a présenté « le tableau de bord du Congo aujourd'hui ». Guy Brice Parfait Kolélas a sorti toutes ses griffes et est tombé très bas : « Le Congo, c'est 35 à 43% de la population qui vit dans la pauvreté, dont 65% des Congolais les plus pauvres qui vivent dans les 6 départements du Sud du Congo », a-t-il indiqué. En fait, l'homme n'a jamais caché ses relents ségrégationnistes et n'a jamais vu le Congo comme un ensemble dont il faut consolider les fondations. En sera-t-il autrement si par extraordinaire, il accédait à la magistrature suprême ? D'aucuns s'interrogent. Ce partisan de la politique de division sait ce qu'il veut : lancer un débat sur des enjeux à controverses pour polariser

une population ou un groupe, en vue de fragiliser ses adversaires et inciter certains esprits faibles à lui accorder leur soutien. L'homme n'a pas encore compris qu'on ne bâtit pas une Nation en divisant son peuple.

L'arme de la violence politique

Les germes de la violence politique de Parfait Kolélas sont soutenus dans son discours qui la légitime, avant même que l'acte de fraude électorale qu'il redoute ne soit commis. Il a bâti un système de communication bien rodé pour préparer les esprits naïfs aux options dangereuses qui leur seront proposées le moment venu, notamment en cas d'échec. D'ores et déjà, il a mis en route une violence symbolique qui désigne les cibles d'une violence plus concrète.

Dans son « Appel de Madibou », il a demandé à ses disciples de se tenir prêts, car, lui-même n'acceptera plus ce qui s'est passé en 2016. On se demande : « se tenir prêts » à quoi ? En plus, il « n'acceptera plus » quoi ?

Une chose est au moins sûre : par cet appel, il veut exorciser la peur parmi ses militants. A priori, les soulèvements ou mouvements de rues, avec eux la destruction des biens ou les pertes en vies humaines sont banalisés, pourvu qu'ils intègrent la démarche de prise du pouvoir. Quand il dit qu'il n'est plus prêt à faire comme en 2016, Guy Brice Parfait Kolélas s'interdit de reconnaître la victoire d'un autre candidat, surtout s'il est issu des rangs du PCT, comme il l'a fait en 2016. Par cette propagande, il conditionne le comportement de ses militants à toute éventualité. Dès lors, la violence devient la seule alternative pour accéder au pouvoir, une panacée pour tous ceux qui estiment avoir été marginalisés par le régime sortant. En s'appuyant sur des bases basement ethniques, cette violence politique peut évoluer vers d'autres sphères, pour s'exprimer dans les quartiers, les administrations, à l'école... Ça et là, elle peut prendre la forme d'un trou noir dans lequel tout est permis.

J. D.

1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

G'BOX SERVICES
Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU

- + De 14 agences dans tout le territoire national

Service Clients :
Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.
Agence Pointe noire : Centre ville Point Kasasa en face du Centre Culturel Français.
Contact 2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net
(+242) 05 550 10 73 • (+242) 05 381 02 38

Nos Partenaires :

Lutte contre le covid-19

QUATORZIÈME PROROGATION CONSÉCUTIVE DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE

Du 4 au 6 janvier 2021, le Sénat et l'Assemblée nationale ont tenu respectivement leur neuvième et huitième sessions extraordinaires, avec deux affaires à l'ordre du jour, à savoir, le projet de loi portant autorisation de la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et celui relatif à la protection des informations sensibles en matière de défense et de sécurité. Les cérémonies de clôture de ces sessions extraordinaires ont été présidées par les premiers vice-présidents de chacune de ces institutions.

A l'issue de trois jours de travaux, les parlementaires réunis à la demande du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso, conformément aux dispositions de l'article 119 de la Constitution du 25 octobre 2015, ont examiné et adopté les deux affaires soumises à leur approbation. Une fois de plus, les sénateurs et députés ont autorisé une nouvelle prorogation de 20 jours, de l'état d'urgence sanitaire qui est entré en vigueur le 6 janvier dernier pour prendre fin le 25 janvier prochain. La pandémie avait conduit le président de la République à déclarer, par décret n°2020-93 du 20 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire, sur toute l'étendue du territoire national, pour une durée de vingt jours à compter du 31 mars 2020. Face à l'évolution du Covid-19, l'état d'urgence sanitaire initialement décrété a déjà été prorogé treize fois

conformément à la loi n°15-2020 du 20 avril 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence en République du Congo. Clôturent les travaux de la neuvième session extraordinaire du Sénat, le premier vice-président de la chambre haute du Parlement, Michel Mahinga, a invité les Congolais à changer de comportement face au coronavirus. Il a notamment déclaré : « Cette prorogation répétitive témoigne de la détermination des institutions de la République à ne pas baisser les bras face au danger qui menace le monde et le Congo. Le coronavirus existe, il est partout, nous le propageons par nos mouvements et nos manquements au respect des mesures barrières. Il convient, dans le contexte actuel, que chaque congolais fasse preuve d'un esprit de solidarité et un grand sens de responsabilité ». Il a en outre exhorté les Congo-



Le Sénat exhorte la population à la prudence

lais à gagner ensemble cette épreuve en redoublant la veille sur le respect collectif des mesures barrières. De son côté, le premier vice-président de l'Assemblée nationale, Léon Alfred Opimbat a, dans son mot de clôture de la huitième session extraordinaire de la chambre basse, souligné la nécessité de poursuivre la lutte contre la pandémie à nouveau coronavirus qu'il qualifie de bête humaine. Selon lui, la victoire réside dans le respect strict et l'observation scrupuleuse des mesures édictées par le gouvernement. « Certes, la production à grande échelle de vaccins participera à soutenir sans conteste nos efforts individuels et collectifs face à cette peste des

temps nouveaux. Mais il nous revient dans ce combat contre un adversaire féroce, de prendre tous conscience, comme un seul homme. Ce n'est que de cette manière que nous réussirons à bouter hors de notre pays, l'ennemi de nos libertés et de notre développement », a-t-il conclu, avant de demander aux députés de continuer le travail de sensibilisation de leurs mandants sur la pandémie. A propos de la loi portant protection des informations sensibles en matière de défense et de sécurité approuvée par les sénateurs et les députés, il convient de savoir qu'elle vient combler un vide juridique. Elle a pour objet la garantie de la souveraineté et

de l'indépendance nationale ainsi que la protection des institutions de la République. Les informations sensibles en matière de défense et de sécurité sont celles qui touchent aux intérêts vitaux de l'Etat, notamment la sécurité intérieure et extérieure, le potentiel scientifique, économique et environnemental du pays, la pérennité de l'ordre démocratique et constitutionnel de l'Etat ainsi que la sécurité des ressortissants congolais à

l'étranger. Cette loi fixe les normes de protection et de gestion de ces informations, à savoir, les règles de classification et de déclassification de ces informations sensibles ainsi que les règles d'habilitation des personnes pouvant accéder aux informations sensibles. La classification consiste à attribuer à une information sensible, l'un des degrés de protection prévus par cette loi. Ces degrés de protection par ordre décroissant sont « très secret, secret et confidentiel ». La déclassification peut être automatique ou provoquée soit par voie administrative soit par voie judiciaire.

Naomi Mataza

LE GUIDE DU PARFAIT PATRIOTE

DICTATURE

Les hommes politiques se réclamant de l'opposition ont trouvé en ce terme le thème idéal pour présenter négativement les pouvoirs en place alors même que nous sommes en démocratie. Ils le font à dessein car on ne saurait les soupçonner d'ignorer le sens exact de la démocratie qui a cours dans nos pays, un système dont la nature commande l'organisation de la compétition politique. Une compétition qui ne peut se dérouler qu'entre plusieurs forces, partis ou groupements politiques, considérés comme légitimes. C'est la technique du "pouvoir ouvert", avec ses concepts de majorité, d'opposition et d'alternance en vigueur dans plusieurs pays de la planète dont le Congo. Une démocratie qui ne peut être que pluraliste (ou polyarchique selon la terminologie de R. Dahl). La dictature par contre est définie comme un régime politique autoritaire établi par un individu, une

assemblée, un parti, un groupe social. On parle alors d'absolutisme, d'autocratie ou de totalitarisme. La dictature est donc une forme de gouvernement autoritaire qui, à l'opposé de la démocratie, apporte, supprime la liberté comme fondement du pouvoir. Par voie de conséquence, ne sont pas reconnues ou, si elles le sont, demeurent du moins sévèrement contrôlées, les libertés qui permettent la vie politique (presse, réunion, association etc.). Le suffrage peut cependant être maintenu, mais aux fins d'acclamation, à l'opposé du suffrage universel, un suffrage libre et direct, dans la mesure où l'électeur désigne lui-même ses représentants, ce qui fait du « *pouvoir de suffrage* » le premier pouvoir dans l'Etat puisqu'il conditionne le fonctionnement de tous les autres. La dictature n'implique pas nécessairement l'exercice du pouvoir par un despote, c'est-à-dire par une personne qui abuse de l'autorité (la

dictature peut en effet être collégiale dans le cadre d'un parti unique) mais il est rare qu'il n'y conduise pas. La dictature au sens romain du terme, évoque cette magistrature, la plus élevée de toutes, ou une personnalité était nommée dans les circonstances critiques, avec un pouvoir illimité (pour six mois en principe), la seule exception étant César, « dictateur à vie ». La dictature, c'est la négation de la démocratie sur tous les plans. La démocratie qui est une démocratie libérale mais qui se veut également une démocratie sociale. Une démocratie à la fois semi-représentative et semi-directe comme c'est le cas au Congo, étant donné que les électeurs choisissent réellement la majorité qui va gouverner, et qu'à l'expression de la souveraineté nationale par les représentants est ajoutée la voie du référendum. Enfin on parle également de « *dictature du prolétariat* ». Il s'agit ici d'une

phase de l'évolution d'un régime marxiste-léniniste au cours de laquelle le parti communiste, avant-garde du prolétariat (classe des ouvriers, paysans etc.), construit le socialisme en éliminant les forces sociales qui s'y opposent et prépare les conditions du passage du socialisme au communisme. Dans l'histoire de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS), c'est la Constitution de 1977 qui aurait marqué la fin de la période de dictature du prolétariat et l'avènement d'un peuple unifié, le « *peuple entier* ». Mais la décomposition de l'URSS en 1991 à la suite des réformes de Mikhaïl Gorbatchev, connues sous le label « *perestroïka* », illustre au contraire le fait que la dictature est l'instrument obligé de toute entreprise totalitaire visant à une transformation profonde de la société à partir d'un schéma qui exclut tout ce qui s'y oppose.

Germain Molingo

Présidentielle 2021

LE CANDIDAT DE LA MAJORITÉ REÇOIT L'ONCTION DÉFINITIVE DU COMITÉ CENTRAL DU PCT

Proposé par le 5^{ème} congrès ordinaire du Parti congolais du travail en décembre 2019 et par tous les partis politiques de la majorité, Denis Sassou N'Guesso a été finalement investi candidat à l'élection présidentielle de mars 2021 au cours de la session extraordinaire du comité central du PCT qui s'est tenue le 8 janvier 2021, au palais des congrès de Brazzaville. Ce choix a été motivé par les nombreux atouts qu'il incarne, au nombre desquels figurent en bonne place la paix, le développement harmonieux du Congo et son aura internationale.

Denis Sassou N'Guesso portera l'étendard de la majorité à l'élection présidentielle de mars 2021. Cela ne fait plus l'ombre d'un doute, parce qu'il a été officiellement investi par le comité d'investiture du Parti Congolais du Travail (PCT) qui en est l'instance habilitée, tel que prévu par les textes fondamentaux. Notons que cette première session extraordinaire qui l'a investi a été dirigée par le secrétaire général de cette formation politique Pierre Moussa. Du communiqué final lu par madame Ester Ngayama Ahissou, il ressort que la 8^{ème}

session dudit comité, a validé l'investiture de Denis Sassou N'Guesso en tant que candidat du PCT à l'élection de mars 2021. Ce choix tient compte « de l'exceptionnelle dimension d'homme politique et d'homme d'Etat, de sa grande notoriété nationale et internationale, de son attachement au dialogue, à la paix et à la démocratie ». Le comité d'investiture a également justifié son choix à l'unanimité par l'œuvre de construction entreprise par Denis Sassou N'Guesso. Prenant à son tour la parole, le secrétaire général du PCT Pierre Moussa a affirmé sans ambages que le candidat



Le Comité Central a validé l'investiture de Denis Sassou N'Guesso en tant que candidat du PCT (Photo d'archives)

de la majorité présidentielle « incarne l'espoir de tout un peuple de vivre dans un Congo toujours en paix ». En conséquence, il a enjoint les membres et sympathisants de tous les partis de la majorité présidentielle en général et singulièrement ceux du PCT de créer toutes les conditions permissives de la victoire de leur candidat

commun. La même invite a été également adressée à l'endroit des deux unions catégorielles du PCT à savoir: l'Organisation des femmes du Congo (OFC) et la Force montante congolaise (FMC).

Au cas où Denis Sassou N'Guesso ferait acte de candidature, il croiserait le fer avec quatre adversaires

de l'opposition à l'instar de Mathias Dzon (ARD), Anatole Limbongo Ngoka (PARADIS), Paulin Makaya (UPC) et Guy Brice Parfait Kolélas (UDH-Yuki) qui n'attendent plus que le quitus de leurs partis respectifs.

Marlène Samba



PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

◆ Une chaînette ou un talisman

Une jeune femme dont le frère aîné est mort il y a 16 ans vient d'être accusée d'être à l'origine des décès enregistrés dans sa famille au cours de l'année écoulée. L'accusation formulée par son oncle se fonde paradoxalement sur une chaînette en or que son défunt frère lui avait donnée à garder lors de l'hospitalisation au cours de laquelle il avait perdu la vie. Il craignait de perdre cet objet de valeur dans un milieu où tout pouvait arriver. L'affaire a fait grand bruit dans la famille et la pauvre femme a été sommée de remettre à l'oncle ladite chaînette que d'aucuns prenaient pour un talisman. Devant cette menace qui n'avait aucun fondement, la jeune femme a accepté l'idée de remettre l'objet. Cependant, elle a exigé de le faire après qu'un procès se tienne pour fausse accusation. La jeune femme a brandi une plainte qu'elle avait savamment conçue et rédigée avec l'aide de son avocat.

L'oncle qui s'était autoproclamé chef de famille, a eu peur d'être confondu devant la justice. Il a brusquement changé d'attitude au point d'être considéré par ceux qui ne croyaient pas à la chaînette magique comme étant le porte malheur de la famille. Pour eux, l'oncle avait monté une frange des parents contre la jeune

femme tout simplement parce qu'elle était orpheline de père et de mère. Ainsi, la situation a tourné en faveur de la jeune femme et son oncle est présentement soupçonné de chercher des prétextes pour sacrifier des membres de la famille en vue d'un hypothétique positionnement politique. Actuellement, l'oncle et sa nièce se regardent en chiens de faïence.

◆ Brimade autour d'un arriéré
Un mois d'arriéré de salaire sur les trois mois dus aux parlementaires et agents ayant exercé à la dernière législature, a été versé avant le nouvel an. Cet argent a été un baume de soulagement pour les bénéficiaires. Beaucoup d'agents avaient le sourire aux lèvres et ont manifesté, à cet effet, de la gratitude envers leurs anciens chefs qui n'ont pas fait la rétention de leurs émoluments. Cependant, certains collaborateurs des parlementaires de la législature passée, parmi lesquels des conseillers, des attachés, plantons et autres ont été brimés par leurs anciens responsables qui ont, à leur propre gré, trié les agents à payer. Pour des raisons fallacieuses, ces parlementaires dont la cupidité s'est montrée au grand jour ont donné des consignes à leur régisseur de ne pas verser des émoluments à ces agents qui pourtant avaient exercé à l'époque. Un de nos collègues qui a servi comme attaché parlementaire a connu le même sort.

Ces élus, pour leur crédibilité feraient mieux de suivre l'exemple de leurs collègues, dont certains bien qu'ayant perdu mandat et fonctions, ont pris de la hauteur en autorisant le paiement des émoluments de tous leurs anciens collaborateurs. Comme quoi, l'argent est un bon maître mais un mauvais serviteur.

◆ Des chiens « Koulounas » s'affrontent au CHU-B
Les garde-malades qui se trouvaient au CHU-B la nuit de la Saint-Sylvestre, ont vécu une scène incroyable mais vraie. Des chiens rangés en deux camps se sont violemment affrontés tard dans la nuit entre le bâtiment de la cuisine et la morgue. Les agents chargés de la sécurité de cet établissement sanitaire nous ont révélés que ces chiens s'affrontent régulièrement. Ils les ont même surnommés, « les arabes et les américains », à l'image des gangs qui écumant certains quartiers de la ville capitale. Ces mammières livrent bataille pendant plusieurs minutes, et à la fin de leur combat, un ou deux décès simultanés sont curieusement enregistrés. Ce qui pour les superstitieux donne l'impression que ce sont ces bêtes qui seraient à l'origine de ces décès pour signer la fin des combats. Selon les agents de sécurité, il y a une période où la police avait organisé une opération de ratissage de ces chiens sorciers.

Le souhait serait que la traque de ces chiens se fasse de nouveau pour éviter ce genre de scène traumatisante pour les malades.

◆ Un homme massacre des proches pour les protéger du covid-19

Il s'agit d'un américain de 39 ans, nommé Adam Roth, souffrant d'une maladie mentale qui a tué une partie des membres de sa famille. L'homme a expliqué aux policiers lors de sa garde à vue qu'il s'en est pris à ses proches parce qu'il voulait les protéger de la Covid-19 qui fait de nombreuses victimes aux États-Unis. Pour le malade mental, le coronavirus était en train d'arriver et qu'il devait sauver sa famille. Ce dernier n'a épargné personne. Il a poignardé sa femme, sa belle-mère ainsi que ses deux belles-sœurs mais aussi le chien de la famille alors que tout le monde se trouvait à table. Sa femme a été la personne la plus touchée pour avoir reçu 19 coups de couteaux.

Jugé, l'homme dont l'état mental n'a cessé de se dégrader au cours des derniers mois, a été immédiatement interné à vie en hôpital psychiatrique. Lors de l'audience, le procureur a déclaré qu'il n'avait jamais jugé un tel crime depuis ses 28 années de carrière. □

Echange de vœux au Sénat

POURSUIVRE ET CONSOLIDER EN 2021 LA DYNAMIQUE OBSERVÉE

« La force de l'homme ou d'une structure se mesurant à sa capacité à tenir devant la difficulté, le Sénat n'a pas manqué de tirer le bénéfice d'une conjoncture tendue ». Le président de la Chambre haute du parlement Pierre Ngolo a tenu ces propos le 8 janvier 2021, à l'occasion de l'échange de vœux avec les sénateurs et ses collaborateurs.

L'année qui vient de s'écouler a en effet été marquée par la pandémie de coronavirus avec son lot de restrictions et de malheurs. Cette situation a amené la première chambre du parlement à prendre sa part de responsabilité. Ce, en contribuant au déclenchement par les institutions de la République et l'ensemble des citoyens, d'un grand mouvement afin de faire face courageusement à la dure épreuve.

Le président du Sénat a reconnu que l'action collective déployée à ce jour a permis de limiter les dégâts. Il a insisté sur « *d'avantage de sacrifice à faire ainsi que la discipline et l'engagement, en considération de la persistance de la pandémie avec les mutations très dangereuses* ». Pierre Ngolo a par ailleurs

relevé que malgré la conjoncture particulière du moment, son institution n'a pas courbé l'échine. « *Au contraire, la dureté des temps a été pour le Sénat, un facteur de stimulation et d'élévation de la capacité à entreprendre et à produire* ».

Pour attester de l'évolution positive que connaît le Sénat, l'orateur a évoqué l'action de contrôle gouvernementale qui a été plus intense l'année dernière et des missions des rapporteurs spéciaux. Il a également fait état de la réflexion sur la décentralisation, de la fonction de modérateur et de Conseil de la Nation. « *La dynamique ainsi observée est à poursuivre et à consolider au cours de l'année 2021 qui commence et qui lance la deuxième moitié, autrement dit le triennat de notre mandat* », a-t-il martelé, avant



d'insister « *qu'il faut à mesure qu'on avance, l'expérience qu'on accumule exerce une réelle influence sur les rendements et les prestations du Sénat qui doit mériter d'être la Chambre Haute* ».

A l'entame de la deuxième moitié du mandat des sénateurs, le président de cette Chambre du Parlement a rappelé les tâches qui leur incombent en ces termes : « *Nous devons travailler, travailler davantage, travailler toujours plus, en sachant les impératifs de la seconde moitié de notre mandat que sont : le renforcement du contrôle, l'accent devant être mis sur le contrôle physique; l'implication totale pour la mise en œuvre effective de la décentralisation ; l'exercice avec plus d'engagement du rôle de modérateur et de Conseil de la Nation* ». Cette année, a déclaré Pierre Ngolo, doit être considérée comme celle qui verra aboutir la réflexion sur la fonction publique parlementaire. C'est

également une année marquée par l'élection présidentielle. A ce propos, il a exhorté ses collègues en ces termes : « *nous devons nous investir pour que cette échéance qui aura lieu au plus tard le 21 mars 2021 se déroule dans la paix et la concorde nationale; pour que ce rendez-vous de la démocratie ne soit pas une occasion gâchée* ». Pour ce faire, le président de la Chambre Haute du parlement a appelé la classe politique et l'ensemble des forces vives de la Nation, à préparer cette échéance en donnant la priorité au Congo. « *Nous devons tous être les gardiens de la paix et de la concorde nationale* », leur a-t-il dit.

Le discours du président du Sénat a été précédé de celui du premier secrétaire du Sénat Julien Epola. Ce dernier a indiqué que courant 2020, cette institution qui a travaillé avec un format réduit a tenu les trois sessions ordinaires annuelles et organisé cinq sessions extraordinaires. Ces huit sessions ont permis le vote de 65 projets de lois contre 53 en 2019. Il a par ailleurs rappelé que le projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo a été voté 13 fois en 2020.

Dominique Maléla

REPUBLIQUE DU CONGO PDAC BANQUE MONDIALE
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
 PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
 UNIE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET
 AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET
 POUR LE RECRUTEMENT DU RESPONSABLE DE SAUVEGARDES
 ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES
 N°001C/PDAC/2021

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des prestations du Responsable de sauvegardes environnementales et sociales.

2. Les personnes éligibles sont invitées à présenter leur dossier de candidature et remplir les critères ci-après :

- diplôme universitaire (Bac + 4) au moins ou équivalent;
- expérience professionnelle d'au moins trois (3) ans dans le domaine environnemental et/ou social;
- aptitudes dans la résolution des questions environnementales suscitées par les différentes activités du projet;
- connaissance de l'outil informatique et des logiciels usuels (Word, Excel, PowerPoint, Internet; etc.);
- bonne expression orale et écrite du français;
- capacité de travailler sous pression et dans un environnement multiculturel;
- maîtrise des langues nationales serait un atout.

3. Le dossier de candidature devra comporter :

- un curriculum vitae ;
- une copie du diplôme ;
- des attestations, certificats ou copies des contrats de travail des précédentes prestations.

Le candidat sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque mondiale « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 révisées en juillet 2014 ».

4. Les termes de référence détaillés peuvent être consultés et les dossiers de candidature peuvent être déposés au plus tard, le lundi 8 février 2021, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis SassouNguesso, Mpila/Brazzaville – République du Congo, Tél : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com , les jours ouvrables, de 8 heures à 14 heures 30.

Fait à Brazzaville, le 8 janvier 2021
Le Coordonnateur National,

Isidore ONDOKI

REPUBLIQUE DU CONGO PDAC BANQUE MONDIALE
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
 PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
 UNIE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET
 AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET POUR
 LE RECRUTEMENT DE L'ASSISTANT DE SAUVEGARDES
 ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES
 N°002C/PDAC/2021

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des prestations de l'assistant de sauvegardes environnementales et sociales.

2. Les personnes éligibles sont invitées à présenter leur dossier de candidature et remplir les critères ci-après :

- diplôme universitaire (Bac + 3) au moins ou équivalent;
- expérience professionnelle d'au moins deux (2) ans dans le domaine environnemental et/ou social ;
- aptitudes dans la résolution des questions environnementales suscitées par les différentes activités du projet;
- connaissance de l'outil informatique et des logiciels usuels (Word, Excel, PowerPoint, Internet; etc.);
- bonne expression orale et écrite du français;
- capacité de travailler sous pression et dans un environnement multiculturel;
- maîtrise des langues nationales serait un atout.

3. Le dossier de candidature devra comporter :

- un curriculum vitae ;
- une copie du diplôme ;
- des attestations, certificats ou copies des contrats de travail des précédentes prestations.

Le candidat sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque mondiale « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 révisées en juillet 2014 ».

4. Les termes de référence détaillés peuvent être consultés et les dossiers de candidature peuvent être déposés au plus tard, le lundi 8 février 2021, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis SassouNguesso, Mpila/Brazzaville – République du Congo, Tél : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com , les jours ouvrables, de 8 heures à 14 heures 30.

Fait à Brazzaville, le 8 janvier 2021
Le Coordonnateur National,

Isidore ONDOKI

Air France

LA FUITE DU CARBURANT CONTRAINTE LES PILOTES À SE POSER À NDJAMENA

Le vol AF736 parti de Brazzaville le 31 décembre 2020 pour Paris a été détourné par l'équipage vers l'aéroport de Ndjamenas au Tchad, à cause de la fuite du carburant. Cette situation qui a donné des sueurs froides aux passagers ayant embarqué à Brazzaville conforte les autorités des pays de l'Afrique subsaharienne en général et celles du Congo en particulier dans leurs inquiétudes sur l'état des vols qui sont affrétés pour cette partie du continent noir.



Le vol AF736 image d'archives

En effet, cette question revient comme un leit-motiv dans toutes les réunions sur les transports, sinon presque chaque fois que les circonstances l'exigent. Le constat fait révèle que les vols d'Air-France à destination des pays situés au sud du Sahara accusent une certaine vieillesse. Et très souvent, les pilotes qui font pour la première fois un très long voyage, commentent par l'Afrique noire. En effet, il y a de cela un peu plus de cinq ans, un vol d'Air-France parti de Brazzaville avait marqué une escale à Kinshasa pour s'approvisionner en carburant. Ce vol était piloté selon l'annonce d'une hôtesse de l'air, par une dame qui faisait non seulement pour la première fois la liaison entre Brazzaville et Paris mais aussi devait parcourir son plus long trajet. Comme il fallait s'y attendre, l'atterrissage de l'appareil a été chaotique. Au lieu d'atterrir, l'avion avait plutôt chuté. Le reste du voyage avec le même équipage était vécu par les passagers comme une véritable épreuve. C'est la mort dans l'âme qu'ils avaient accepté de poursuivre ce voyage.

Par contre, ceux qui sont affrétés pour les Etats-Unis d'Amérique, le Japon, la Chine, le Brésil, la liste n'est pas exhaustive, sont dans un état technique impeccable et les pilotes sont expérimentés, en ce qu'ils cumulent plusieurs heures de vol. C'est pourquoi, les vols à destina-

tion des pays cités supra ne peuvent connaître ce qui est arrivé le 31 décembre 2020 sur la ligne Brazzaville-Paris. Cette discrimination saute aux yeux quand il s'agit également du service à bord. Plusieurs passagers ayant pris ces vols l'ont constaté avec une amertume certaine que le service dans les vols en direction des pays de l'occident est nettement meilleur que dans les vols à destination de l'Afrique noire. Heureusement que l'avion qui a été détourné vers l'aéroport de Ndjamenas à la suite d'une fuite de carburant, conformément aux procédures du constructeur, s'était posé en toute sécurité. A défaut, on parlerait malheureusement d'un attentat, alors que c'est l'état défectueux de l'appareil qui en est à l'origine.

Comme cela se fait à l'accoutumée et par toutes les compagnies aériennes, les équipes locales d'Air-France avaient pris en charge l'hébergement des passagers à bord cette nuit à Ndjamenas. Ce n'est qu'au lendemain que les passagers ont été acheminés à bord d'un autre vol d'Air-France en provenance de Brazzaville qui avait marqué une escale supplémentaire à Ndjamenas. Ce vol n'a décollé de l'aéroport de Ndjamenas qu'à 16 heures (heure locale), pour atterrir à l'aéroport Charles De Gaulle à 21H00, (heure de Paris). Certes, les équipages sont formés et régulièrement entraînés pour faire face à ce type de situation,

mais ce qui est important, c'est d'éviter que ce genre de situation n'arrive pendant qu'on est en l'air, parce que les hypertendus ou les cardiaques peuvent facilement lâcher.

Dans le communiqué publié à cet effet, « Air-France comprend et regrette les désagréments liés à cette situation et confirme que la sécurité de ses passagers et de ses équipages est son impératif absolu ». Cet avion qui était de type A332 a été immatriculé F-GZCJ. Il transportait 132 passagers dont quatre bébés. Cet avion était co-géré par un équipage de trois pilotes et de 8 personnels commerciaux. En tout état de cause, la compagnie Air-France doit avoir la même attention technique pour les avions en partance pour les pays dits développés que pour ceux qui font les vols de l'Afrique noire dont la ligne sert très souvent de baptême de l'air pour les jeunes pilotes. Il est vrai que les inquiétudes des Africains relatives à l'état des appareils de la compagnie Air-France maintes fois évoquées ont toujours été balayées d'un revers de la main par ses responsables. On ose croire qu'avec l'incident qui s'est produit le 31 décembre 2020, les responsables de ladite société prendront les inquiétudes manifestées par les autorités africaines du bon côté.

Alexandre Mouandza

LIBRES PROPOS

A QUOI PEUT ENCORE SERVIR LE FROCAD ?

C'est la chronique d'un non-événement non-annoncée. L'éviction de Claudine Munari de la présidence du Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique ne saurait surprendre. Cette plateforme politique située à l'extrême de l'opposition regorge en effet dans sa grande majorité de personnalités politiques d'une aigreur à vous couper le souffle et qui ne perçoivent les choses que selon une vision manichéenne, c'est-à-dire l'opposition entre le bien et le mal. En l'occurrence, le bien c'est l'opposition, précisément dans sa frange radicale, et le mal c'est le pouvoir, responsable de tous les maux dont souffrirait la société.

Cette simplification manichéenne fonde les stéréotypes qui doivent structurer le discours de tout membre du Frocad. Ce sont des clichés des évaluations simplifiées et radicales, des opinions tranchées et sommaires qui doivent concerner les caractéristiques psychologiques de ce groupement politique. Les actes également doivent suivre dans la mesure où tout rapprochement avec une personnalité du pouvoir est strictement prohibé.

Feu Paul Marie Mpouélé fit d'ailleurs les frais de ce sectarisme politique. Il fut en effet évincé de la coordination du Frocad, semble-t-il, pour son esprit d'ouverture, sa tolérance et sa conception du rôle d'une opposition qu'il voulait républicaine. C'est-à-dire qui rejette ce qui lui semble aller à l'encontre de l'intérêt de la nation, et qui approuve et, éventuellement, appuie tout ce qui est positif. Pour paraphraser Emile Zola, Paul Marie Mpouélé « était républicain, sagement, au nom de la justice et du bonheur de tous », quels qu'en soient ceux qui en ont l'initiative. Paul Marie Mpouélé c'était un démocrate au sens pur du terme. Il fut par conséquent sacrifié sur l'autel des égocentrismes et des calculs de ses aînés, partisans et prisonniers du réflexe pavlovien.

Aujourd'hui le tour est revenu à Madame Claudine Munari de passer à la moulinette. Un choix qui est loin d'être fortuit. Car pour peu que l'on prenne la peine d'écouter et d'analyser ses discours et interventions diverses, Claudine Munari se démarque nettement de ses amis du Frocad par la limpidité de ses propos et par la modération qu'ils secrètent même s'il lui arrive de temps en temps de sortir de ses gonds pour décliner quelques phrases assassines.

Ses faits et gestes la situent nettement en dehors du cercle où évoluent ceux de ses camarades qui demeurent réfractaires à tout compromis, tout en restant prêts à toutes les compromissions. Elle pense pour sa part que la politique de la chaise vide que professent ses amis ne saurait constituer une option crédible. Il est évident que sa présence à la concertation de Madingou n'a pas été du goût des sectaires et jusqu'aboutistes du Frocad. Ses interventions lucides et constructives au cours de ces assises ont sans doute irrité davantage ses coéquipiers et ont servi à sonner le glas de sa présence à la présidence du Frocad.

Dans ces conditions, du moment que les masques sont tombés et que les leaders du Frocad ont révélé aux yeux du monde leur caractère haineux, intolérant et antidémocratique, dès lors que cette plateforme est minée par le virus de la division et qu'elle traverse actuellement une crise morale sans précédent, le Frocad a-t-il encore quelque chose à dire et encore à faire dans un Congo qui se veut démocratique ? On peut en douter.

Aimé Raymond Nzango

Lutte contre la Covid-19

LE VACCIN ATTENDU AU CONGO AVANT LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2021

En sa qualité de présidente du Comité technique de lutte contre la pandémie à Covid-19, la ministre de la santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement Jacqueline Lydia Mikolo, a annoncé la mise en place d'un comité ad hoc pour décider de grandes options en matière de vaccination.

Il s'agit notamment du choix du vaccin le mieux adapté à l'environnement national, dont les premières livraisons sont attendues avant la fin du premier trimestre 2021. L'annonce a été faite au cours d'une conférence de presse qu'elle a animée à Brazzaville le 6 janvier 2021. Cette dernière a fait le point concernant la situation épidémiologique liée à cette pandémie. Elle a également évoqué les démarches entreprises par le gouvernement, pour protéger les populations contre cette terrible maladie. La République du Congo est actuellement confrontée à la deuxième vague de la pandémie à coronavirus, qui s'observe au niveau mon-

dial. Le Président de la République dans son adresse devant le parlement réuni en congrès le 23 décembre dernier et dans son message de vœux à la population congolaise le 31 décembre 2020, a rappelé la gravité de la situation. C'est par cette situation que la ministre en charge de la santé a ouvert sa conférence de presse. En effet a-t-elle fait savoir, le pays a connu un pic en juillet 2020 avec près de 2158 cas déclarés. Les mois suivants ont été marqués par une diminution significative du nombre de cas observés jusqu'à début octobre 2020. La moyenne était de 228 cas enregistrés par mois. « On a assisté à une remontée des cas positifs depuis mi-oc-



Jacqueline Lydia Mikolo

la présidente du comité technique.

Elle poursuit : « il sera procédé dans un premier temps, au dépistage systématique des apprenants au niveau des structures scolaires avec hébergement. Dès le retour des élèves des vacances, les autres établissements scolaires prendront le relais, avec le dépistage d'un échantillon d'élèves et la presque totalité des enseignants. Les cas positifs dépistés seront pris en charge selon le protocole national qui a déjà fait ses preuves. Le listage, le suivi des contacts et la désinfection des établissements, des habitations et des administrations concernés s'en suivront. Ce dépistage nous aidera à avoir une cartographie de la propagation de l'épidémie dans notre pays ».

En ce qui concerne la vaccination, Jacqueline Lydia Mikolo a rassuré en disant que le gouvernement a reçu des orientations claires du président de la République chef de l'Etat. Des orientations qui engagent le pays sur la voie du vaccin. Le Congo a-t-elle déclaré, « s'est engagé dans l'initiative internationale intitulée facilité COVAX mise en place par l'Alliance mondiale pour la vaccination GAVI, de manière à ce que nous fassions partie d'un consortium qui permet l'accès équitable au vaccin COVID-19 et l'acquisition du vaccin dès le premier trimestre 2021 ».

La ministre en charge de la santé a affirmé que cette facilité permettra de couvrir 20% de la population congolaise. La proportion sera élargie de 20% à 60% avec la mobilisation des ressources propres de l'Etat et l'appui des partenaires. Au nombre de ces partenaires figurent la Banque mondiale avec laquelle le Congo est en négociation, pour un appui de 15 millions de dollars US.

Pour l'heure évitons le relâchement, le déni, l'incrédulité, la stigmatisation, le scepticisme, le triomphalisme sur la fin de la maladie et surtout adhérons au dépistage et à la prise en charge précoce de la maladie. Ce, afin de rompre la chaîne de contamination. Le Président de la République dans ses deux adresses du mois de décembre 2020 supra évoquées, a d'ailleurs appelé les acteurs à tous les niveaux et la population, à plus de responsabilité dans l'observance des mesures barrières.

Dominique Maléla

tobre. Pour le seul mois de décembre 2020, le nombre de cas a atteint le chiffre de 1220. Le taux de la positivité qui au début de la pandémie était 23% a connu une forte baisse jusqu'à 1,8%, avant de remonter aujourd'hui à 10%. On a déploré pour le seul mois de décembre 14 décès, alors qu'il y a eu des mois où il y a eu un seul décès ou pas du tout ».

Poursuivant son propos, la même oratrice a indiqué qu'à ce jour, la situation épidémiologique se présente comme suit : 7160 cas confirmés, 5866 cas guéris, 112 décès, 50 cas importés, 11 cas transférés à la demande des missions diplomatiques et un taux de létalité qui est passé à 1,51%. « Les départements de Brazzaville, Pointe-Noire, la Sangha, le Kouilou, la Cuvette-Ouest et la Cuvette ont enregistré le plus de cas par ordre décroissant. La plupart des décès ont été enregistrés dans les sites de prise en charge dans un état de détresse respiratoire difficile à stabiliser et à sauver », a-t-elle expliqué.

Cette situation a amené le gouvernement à prolonger d'une semaine, les vacances du premier trimestre. La rentrée scolaire a été

reportée du 4 au 11 janvier 2021, afin de procéder au dépistage des élèves, étudiants et enseignants. Loin de considérer les milieux scolaires comme des foyers de la pandémie à coronavirus, il a été constaté à travers le monde et les différentes études le prouvent, que les jeunes peuvent être porteurs du virus tout en étant en majorité asymptomatiques. Ils constituent à cet effet des potentiels propagateurs de la maladie et constituent un risque pour les sujets vulnérables. Quelques prélèvements réalisés au Congo dans certains établissements scolaires à Brazzaville et à Pointe-Noire, ont révélé un taux de positivité de près de 2%.

« Tenant compte de cette réalité et pour des raisons préventives et même d'aide à la décision, la coordination nationale a décidé de faire un dépistage ciblé pour cette couche de la population. Le Comité technique a été instruit et a élaboré un programme de mise en œuvre de cette recommandation, qui va connaître un début d'abord à Brazzaville et à Pointe-Noire et pourrait se poursuivre dans les autres départements », a expliqué

Océan du Nord



La société Océan du Nord est désormais aussi sur les trajets Brazzaville - Sibiti et Brazzaville - Impfondo / Bétou

Pour les usagers de Brazzaville - Pointe-Noire les agences disponibles sont :

Agence de Mikalou, 1 rue Ango (Avenue de la Tsiémé

Agence Angola Libre, Avenue de l'OUA face Commissariat central Makélékélé

Agence de Moukondo-Mazala face à SNE

Agence de Mougali, 131 avenue des 3 martyrs non loin de Yoka Bernard

Pointe-Noire - Brazzaville

Agence Kouinkou, arrêt Zango

Agence OCH, avenue des bord-bord non loin du château

Agence Voungou, avenue de la liberté, arrêt étage

Agence de Tié-Tié, arrêt Savon, non loin de la station SNPC

Contact :

05 728 88 33
06 627 66 40

BON VOYAGE

Gilles Latran Ngabangui

« LES JEUNES ONT LE SENTIMENT D'ÊTRE DÉLAISSÉS »

Les échanges citoyens engagés entre les trois benjamins du conseil municipal et départemental de Brazzaville et les jeunes, se révèlent positifs. En effet, initiés par Gilles Latran Ngabangui ainsi que ses collègues depuis octobre 2020, ces échanges ont été couronnés de succès à Djiri, Poto-poto, Moungali, Bacongo, Ouenzé et à Makélékélé. En attendant les séquences de Mfilou, Talangaï et Madibou, un des initiateurs Gilles Latran Ngabangui fait le bilan à mi-parcours de leur initiative. Dans cette interview qu'il a bien voulu accorder au journal Le Patriote, il entend prendre sa revanche aux législatives de 2022 dans la deuxième circonscription de Djiri où il était battu en 2017.

Le Patriote : Quelle conclusion tirez-vous à mi-parcours de vos descentes ?

Gilles Latran Ngabangui : Par cette initiative nous espérons sensibiliser les citoyens sur les missions de la mairie. Il ressort de nos descentes que les problèmes qui se posent à Brazzaville sont presque les mêmes d'un arrondissement à un autre. Ils se résument aux questions des voiries urbaines, de sécurité, d'emploi, d'accès à l'eau potable, à l'électricité et de la lutte

contre le coronavirus. En gros, les Brazzavillois posent le problème de l'amélioration de la qualité de leur vie.

L.P. : Que disent en réalité les jeunes ?

G.L.N. : Les jeunes ont le sentiment d'être délaissés et abandonnés alors qu'ils sont pour la plupart des diplômés. Détrompez-vous, nos écoles forment bien les jeunes. C'est dire qu'ils ont la possibilité de faire quelque chose pour le pays. Ils nourrissent de bons rêves. L'un d'eux m'a demandé pourquoi



a-t-on fermé au public les édifices sportifs construits à l'orée des onzièmes jeux africains. Ils veulent pratiquer le sport et faire la fierté de notre pays.

L.P. : A quoi peuvent-ils s'attendre au terme de ces échanges ?

G.L.N. : Nous voulions rencontrer ces jeunes, discuter avec eux, définir ensemble une politique pour leur avenir. Le travail n'est pas facile. Mais ma vision est de dire aux jeunes que nous pouvons réussir ensemble. En tant qu'élu du conseil municipal et départemental de Brazzaville, nous avons la possibilité de transmettre leurs préoccupations aux décideurs. Notre casquette d'élu fait de nous les porte-paroles de tous les jeunes parce qu'ils ne peuvent pas rencontrer le gouvernement et lui apporter leur message.

L.P. : Estimez-vous avoir été compris par vos inter-

locuteurs ?

G.L.N. : Bien sûr que oui. Dans d'autres départements notre initiative est vivement attendue. Il y a par exemple des jeunes qui n'ont pu assister à la rencontre de Ouenzé qui nous ont suivi à Moungali. Ils voulaient être écoutés. C'est là que je me suis rendu compte de l'importance de notre démarche.

L.P. : Avez-vous constaté des ratés dans votre démarche ?

G.L.N. : Nous n'avons pu répondre à certaines questions à cause du déficit d'informations sur telle ou telle autre préoccupation. En plus, les jeunes ont tellement à dire que le temps ne nous permet pas de répondre au cours d'une séance. Mieux, nous ne faisons que des propositions, les solutions n'étant pas de notre ressort. Les jeunes sont souvent déçus quand ils comprennent que nous ne sommes qu'une force de proposition.

L.P. : Des difficultés à ce stade ?

G.L.N. : Nous sommes des jeunes. La plupart des nos interlocuteurs sont nos aînés. Il est souvent très difficile de leur donner les explications. Quand on est en face d'une personne âgée, ce n'est pas facile de lui expliquer les nouvelles technologies. On est souvent incompris, mais ils sont au moins à l'écoute.

L.P. : Cela vous décourage-t-il ?

G.L.N. : Pas du tout au nom de l'amour du Congo. Si je me décourage, c'est toute la jeunesse qui se décourage. Rien n'est facile dans la vie. Je dis toujours que c'est quand c'est dur que les choses avancent. Quand nos aînés parlent de l'indépendance, nous sentons la douleur qu'ils ont endurée. Nous avons les défis de no-

tre génération à relever.

L.P. : Etes-vous sûrs d'aller jusqu'au bout avec toutes ces difficultés ?

G.L.N. : Nous ferons les 9 arrondissements de Brazzaville. Nous nous préparons à améliorer notre mode opératoire pour toucher le maximum des jeunes. C'est dans pareille conjoncture que nous gagnons en expérience. Que les jeunes soient sereins, nous irons jusqu'au bout de notre initiative.

L.P. : Quelle est la suite après ces échanges ?

G.L.N. : J'ai érigé un arbre de Noël et distribué des jouets aux enfants de Djiri. J'ai aussi organisé un repas pour les plus démunis. J'ai aussi une rencontre avec toutes les associations de Djiri pour les sensibiliser sur la présidentielle et rappeler le respect des mesures barrières imposées par le gouvernement pour endiguer le coronavirus.

L.P. : Nourrissez-vous encore l'ambition de vous présenter aux législatives après votre échec face aux candidats du PCT à Djiri 2 ?

G.L.N. : Je n'entretiens jamais de mystère sur mes ambitions. Je serai bel et bien candidat aux élections législatives et municipales de 2022, parce que j'estime que j'ai beaucoup à donner à mon arrondissement. Il est donc important que je porte la voix des jeunes. Je ne serai pas candidat parce que je le veux, mais surtout parce que les populations me réclament. En plus le Congo m'a tout donné, il attend aussi beaucoup de moi. Je sais que la voix du peuple étant la voix de Dieu, cette fois-ci je serai élu à Djiri.

Propos suscités par Ernest Otsouanga


RIVIERA
HOTEL

-50%

DE RÉDUCTION SUR TOUTES NOS CHAMBRES

24h/24 : (+242) 06 885 24 24

(+242) 05 000 01 55

riviera hotel riviera

hotelrivieracongo Brazza@gmail.com

105, av. Gallieni, Mpila B/ville Rép. du congo

LE PATRIOTE

Siège: 106 bis,

Rue Ewo - Ouenzé

N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE

du 25 MARS 2010

Recherche scientifique

UNE CARTE TOURISTIQUE DE POINTE-NOIRE ET SES ENVIRONS DANS LES TOUT PROCHAINS JOURS

Les experts du Centre de Recherche Géographique et de Production Cartographique (CERGEC), sous l'impulsion du ministère de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, sont en ce moment à pied d'œuvre pour l'élaboration d'une carte touristique de Pointe Noire et ses environs.



Les équipes de cette institution de recherche ont conçu et exécutent un projet d'envergure nationale portant sur la « Cartographie des zones touristiques en République du Congo ». Ce projet répond à la volonté du gouvernement de promouvoir le secteur touristique et d'en faire l'un des piliers de la diversification de l'économie nationale.

Après la publication de la carte touristique de Brazzaville et ses environs en juillet 2020, les équipes du CERGEC ont effectué deux

missions de terrain. La première, a eu lieu fin septembre dernier, pour prendre contact avec les autorités locales et les informer sur l'exécution du projet. La seconde mission par contre s'est déroulée du 14 au 25 octobre 2020 et a permis de collecter diverses informations en vue de l'élaboration de la carte.

Ces données permettent de localiser les circuits et les sites touristiques naturels, historiques et culturels, les principaux services administratifs, les sites d'héber-

gement et de restauration. Les données collectées concernent aussi bien la ville de Pointe-Noire que ses environs. C'est ainsi que les gorges de Diosso, le siège du Royaume de Loango et les sites naturels autour des lacs Cayo et Nanga seront inscrits sur cette carte, qui sera rendue disponible courant janvier 2021.

Rappelons que le ministère du tourisme a publié un document stratégique dans lequel le pays est divisé en trois zones : la partie centrale, c'est-à-dire Brazzaville et ses environs, et la partie nord qui aura également son guide touristique.

« C'est une initiative à louer, d'autant plus qu'on avait depuis longtemps besoin de ce document qui nous manquait. Quand on sait que cela fait partie de la visibilité du pays pour développer le tourisme », s'est réjoui un homme d'affaires implanté dans la ville économique du pays. Il a fait remarquer que très souvent, les cartes rencontrées à Pointe-Noire sont des cartes produites par des sociétés de téléphonie mobile qui ne sont pas réellement des guides touristiques.

Gulit Ngou

Humeur

QUAND L'ARGENT EMPOISONNE LES RELATIONS CONJUGALES

L'argent ne fait pas le bonheur, entend-on souvent. Dans un foyer conjugal il peut même être source de conflits capables de le déstabiliser. On ne saurait compter dans ce monde où l'argent est roi, le nombre de foyers qui se sont disloqués suite à des mésententes liées au manque d'argent, à son insuffisance ou alors à un trop plein d'argent.

Il n'est pas rare en effet que l'épouse s'insurge de voir son mari dépenser trop peu pour elle, de réduire sa « ration » mensuelle à la portion congrue, alors que, pense-t-elle, il est plein aux as, c'est-à-dire qu'il dispose d'un confortable matelas financier. Et ce, d'autant plus qu'elle le soupçonne d'entretenir comme des reines un nombre insoupçonné de « bureaux », c'est-à-dire de concubines ou de maîtresses.

En revanche celles qui ont le sentiment que de ce point de vue financier elles sont des épouses comblées veulent vivre dans un luxe ostentatoire, tapageur, insolent. Elles veulent à tout prix aligner, sans aucun état d'âme des signes extérieurs de richesse plus superflus les uns que les autres : voitures de luxe, vêtements de princesse, boucles d'oreilles, colliers bracelets en or, bagues en diamant étincelant à tous les doigts. Toute est fait pour que le monde entier sache qu'elles sont riches. Elles ont envie de faire sonner d'une manière ou d'une autre leur pognon, histoire de faire savoir que leurs coffres sont pleins. Et quand le mari désapprouve cette conduite consistant à dilapider ses biens, à dépenser à tort et à travers, à ne pas faire fructifier l'argent qu'il lui donne, c'est le début d'une suite de conflits pouvant conduire à une rupture définitive.

Pendant la situation la plus nocive dans les foyers est celles de ces femmes qui disposent d'un revenu mensuel et qui ne veulent pas contribuer au fonctionnement du foyer. On peut comprendre qu'une femme au foyer qui ne travaille pas, puisse ne compter que sur l'argent que gagne son mari. C'est tout à fait légitime. Même si, ici aussi, trop souvent les problèmes d'argent, c'est-à-dire de dépendance financière et de pouvoir empoisonnent les relations conjugales. L'un demande de dépenser moins, l'autre de gagner plus.

Des deux côtés, on a tort. On devrait plutôt établir ensemble un budget conforme à ses ressources. Il est injuste qu'une femme reproche à son conjoint la médiocrité de son salaire, qu'elle se plaigne de devoir se priver. Ce blâme en cachera-t-il un autre, plus grave ? En revanche même si une femme travaille et mène sa carrière et ses finances tambour battant, elle ne devrait pas trop jouer de son indépendance financière. Elle ne doit pas priver son mari de la joie (et surtout de l'orgueil) de lui offrir une belle robe ou un beau bijou sous prétexte qu'elle peut les acheter toute seule. Si son salaire est supérieur au sien, elle doit prendre garde de ne pas inverser les relations de pouvoir. Pour l'équilibre de leur couple, monsieur et madame feraient mieux d'ouvrir un compte commun (de toute urgence), sinon monsieur pourrait développer un état d'infériorité qui le mènerait peut-être... là où vous ne souhaitez pas qu'il aille.

Comment vit-on avec beaucoup d'argent ? Bien, et même très bien. Mais comment se comporte-t-on, dans un foyer, devant l'argent ? Voilà la vraie question. Aujourd'hui l'argent est roi, on l'honore, on est prêt à des compromissions pour l'obtenir. C'est l'arme absolue. Mais c'est aussi un sacré démon. Il est utile de le savoir.

Paul René Di Nito

Tarifs des insertions

1 page entière en couleurs
200.000 Fcfa

1/2 page entière en couleurs
100.000 Fcfa

1 page entière noir et blanc
150.000 Fcfa

1/2 page entière en noir et blanc
75.000 Fcfa

¼ page entière en noir et blanc
50.000 Fcfa

Musique

LES DEFIS DE MAURICE NGUESSO A LA TETE DU COMITE BANTOUS DE LA CAPITALE

Maurice Nguesso est depuis le 2 janvier dernier le nouveau président du Comité Bantous de la capitale, à l'issue d'une assemblée générale électorale qui a également élu Mountouari Côme «Cosmos» au poste de chef d'orchestre de ce mythique ensemble considéré comme un véritable patrimoine culturel national.

La mise en place des nouvelles instances dirigeantes de ce groupe musical marque ainsi la reprise des activités des Bantous de la capitale, après une longue période d'hibernation liée aux problèmes d'organisation et à la mort en 2020 du patriarche NGANGA Edouard «Edo» qui était le dernier survivant des fondateurs de l'orchestre. Prenant la parole après cette élection, le nouveau président Maurice Nguesso a d'abord remercié les participants à l'assemblée générale pour l'avoir placé à la tête des Bantous de la capitale, avant d'insister sur la nécessité de préserver la cohésion et le génie créateur au sein de l'ensemble pour que ce monument de la musique continue à porter haut l'étendard de la culture congolaise.

« Notre objectif est de donner aux Bantous de la capitale, un cadre et des conditions de travail optimales. Nous avons l'ambition de créer des conditions permissives pour que le groupe, dans son activité, soit capable de générer des ressources financières et matérielles devant lui assurer une certaine autonomie. Naturellement, de telles perspectives



Maurice Nguesso, le nouveau manager des Bantous de la capitale

ne peuvent se réaliser que dans un climat de paix », a notifié Maurice Nguesso. Devant l'ampleur de la tâche qui l'attend, le nouveau chef d'orchestre, Cosmos Mountouari, a promis pour sa part de ne pas décevoir ceux qui

lui ont fait confiance pour conduire le «navire Bantous». «On fera un programme de travail pour perpétuer valablement l'œuvre des pères-fondateurs des Bantous de la capitale, conformément aux orientations du président élu

», a-t-il assuré.

Le parcours de Cosmos Mountouari

Côme Mountouari dit Cosmos est l'un des auteurs-com-

positeurs congolais les plus prolifiques, les plus profonds. La vingtaine révolue, le jeune Côme Mountouari abandonne ses études en statistiques pour amorcer une carrière musicale dans les Bantous de la capitale qu'il intègre en 1965, avec le concours de Nkouka Célestin «Célio». Dès lors, il signe des titres fumants dont «Ebandéli ya mosala», «Makambo mibalé».

Quelques années plus tard, Cosmos quitte les Bantous et crée avec Pamela Mounk'a «Pablito» et Kouka Célestin, le trio CEPACOS qui a marqué les esprits. Mais, il atteindra le sommet de sa gloire dans les années 80 quand il signe son premier album à Paris sous le label Safari Ambiance. Des titres comme «Tabani», «Ba camarades» feront tabac.

Pour la famille Mountouari, on peut affirmer que la musique est un don. On se souviendra de Michel, de Pierre et de Michaëlle Mountouari qui ont marché sur les pas de Cosmos. Notons que peu avant la tenue de cette assemblée générale électorale, une minute de silence a été observée en mémoire du patriarche NGANGA Edouard et d'autres musiciens de l'orchestre disparus.

Gulit Ngou

14^{ème} édition du « premier des meilleurs » élèves du Congo

17 LAUREATS PRIMES PAR LA FONDATION JEUNESSE EDUCATION ET DEVELOPPEMENT

Au total 17 lauréats dont cinq filles et 12 garçons viennent d'obtenir des distinctions scolaires de la fondation Jeunesse Education et Développement (JED), à la 14^{ème} édition du « premier des meilleurs » élèves du Congo tenue le 6 janvier 2021 à Brazzaville.

Le format de cette année Covid prend en compte les premiers des meilleurs élèves aux examens d'Etat, soit cinq distinctions, les premiers des meilleurs élèves des écoles spéciales (sept distinctions), ainsi que les premiers des meilleurs élèves des classes intermédiaires du département de Brazzaville. La meilleure moyenne aux examens d'Etat revient à Elenza Enzo Christ (10 ans) qui a décroché son Certificat d'Etudes Primaires Élémentaires (CEPE) avec

une moyenne de 9,23. Au niveau des écoles spéciales, le premier des meilleurs du lycée scientifique d'Oyo est l'élève Ndzokou Péa Sahara Madi avec 18,52 de moyenne, pendant que Madzou Miéré God Jasmi du lycée de la Révolution, en obtenant 17,40, est sorti premier des meilleurs de Brazzaville de classe de seconde.

En proclamant les résultats de cette édition, la présidente-fondatrice de Jeunesse Education et Développement, Mme Esther Ahissou Gayama,



Les 17 lauréats en image

a vivement remercié le président de la République Denis Sassou N'Guesso, pour l'intérêt particulier qu'il ne cesse de porter à ces élèves, espoir du

Congo de demain, depuis la première édition du «premier des meilleurs» élèves du Congo. Ces remerciements vont aussi à l'endroit des

ministères en charge de l'éducation et de la jeunesse pour leur accompagnement.

Créée en 2007, JED qui a pour devise « s'élever par le mérite », s'est fixée comme vocation, la promotion et l'assistance des élèves méritants des établissements scolaires publics et assimilés. Cette vocation s'exprime entre autres par la distinction des élèves de la République, qui consiste à attribuer tous les ans, une récompense publique aux premiers des meilleurs élèves.

Malheureusement, la 14^{ème} édition intervient dans un contexte particulier, caractérisé par la pandémie du covid-19, qui n'a cessé d'ébranler les systèmes établis. Et le secteur éducatif congolais n'a pas été épargné par les affres de cette pandémie. Qu'à cela ne tienne, la fondation JED a pu respecter sa tradition, en matérialisant l'excellence du travail scolaire de ces élèves à travers le trophée du « premier des meilleurs ».

G.N.

Préparation pour le CHAN Cameroun 2021

LES DIABLES-ROUGES SÉJOURNENT AU RWANDA

À la demande du staff technique la fédération congolaise de football (Fecofoot), depuis quelque temps, faisait des mains et des pieds pour obtenir deux matches de préparation pour les Diables-Rouges en vue du tournoi final de la sixième édition du championnat d'Afrique des nations. Au bout du compte, il y a eu ce tournoi triangulaire qui s'achève aujourd'hui à Kigali (Rwanda) avec le dernier match Rwanda-Namibie.

Il est vrai que les résultats de ce type de matchs amicaux n'ont que très peu d'importance. Juste servent-ils à tester les capacités de réaction des joueurs devant l'adversité. Il n'y a vraiment pas d'enjeu et les joueurs ont tendance à s'économiser de peur de se blesser. Mais pour le staff technique il s'agit de juger de la forme des joueurs, de leur condition physique, de l'état de leurs qualités techniques, etc. il y a donc plein de leçons à tirer de ces matchs qui servent d'indicateurs. Or, depuis mars dernier, le football congolais est sur cale. À l'exception des joueurs de l'Etoile du Congo, de l'As Otohô, des Diables-Rouges U20 et des Diables-Rouges seniors, tous les autres étaient comme en train de perdre certains réflexes. Voilà pourquoi le tour-

noi triangulaire qu'organise présentement le Rwanda a une très grande importance pour le Congo. C'est un tournoi qui a débuté jeudi dernier avec Rwanda-Congo (2-2) et s'est poursuivi samedi avec Congo-Namibie pour s'achever aujourd'hui avec Rwanda-Namibie. Ce n'est, peut-être, pas le profil d'adversaires que le Congo aura à affronter au Cameroun. Mais l'essentiel est de jouer pour retrouver les marques sur le terrain et les automatismes. Kigali 2021 servant comme séance d'échauffement et de mise en jambes. Car affronter d'entrée, comme c'est le cas pour les Diables-Rouges, une équipe qui affectionne un football de combat comme les Léopards de la RDC exige une préparation appropriée. Les Léopards, comme chacun sait, affectionnent la provo-



cation, et l'intimidation pour sortir leurs adversaires du match. Il faut bien en tenir compte surtout qu'avec la très longue inactivité, certaines habitudes ont été déjà oubliées ou abandonnées. Dans un environnement nouveau et un discours du staff, qui remet de l'ordre dans les idées, cela peut aider à motiver davantage. Car, en football, il suffit parfois de très peu de choses pour que tout bascule à jamais dans un sens comme dans un autre. Il nous reste à prier

Dieu pour que Kigali 2021 ne ressemble pas à une simple balade touristique.

Alors, rêvons un peu

Compte tenu des délais de parution, il ne nous a pas été possible de nous appesantir sur le match de samedi dernier contre la Namibie. Toutefois, même de loin, il nous a été donné de nous faire une appréciation de Rwanda-Congo. Il n'y a pas à rougir de la prestation des nôtres face à ce Rwanda qui, certes, est bien loin d'un foudre

de guerre. Mais c'est un pays qui a l'avantage d'avoir lancé assez tôt ses compétitions nationales. Par conséquent, ses joueurs étaient plus en jambes et, par conséquent, ils ont donné du fil à retordre aux Diables-Rouges qui, pour leur part, étaient plutôt à la recherche de leurs marques. Ils ont pourtant mené à la marque (2-0) en première période. Mais le match s'est finalement soldé par un score de parité (2-2).

Nathan Tsongou

Elite nationale de football

NATHALYS, NOUVEAU VENU DANS LA COUR DES GRANDS

On s'attendait à un retour de la Jeunesse Sportive de Poto-Poto (J.S.P) mais, ô surprise, on a plutôt vu surgir Nathalys de Pointe-Noire. L'équipe ponténégrine est parvenue à terrasser celle de Brazzaville en finale des play-offs par 1 à 0.

Aussi, au lancement du prochain championnat national ligue, 1 Nathalys va figurer aux côtés de V. club Mokanda, Nico-Nicoye et, peut-être, l'As cheminots (barragiste) pour défendre les chances du département de Pointe-Noire. Si l'As cheminots, encore dans l'incertitude, est une équipe d'entreprise en l'occurrence du chemin de fer Congo-océan, Nathalys est, pour sa part, une société entre autres de gardiennage, de location de véhicules, et de déchargement de bateaux. Son président, Steve Leka, est un genre battant qui croit dur comme fer en ce que son équipe, née seulement en 2011, laissera dans le football congolais des traces qui resteront à jamais impérissables. Il admet ce-

pendant qu'à sa naissance, cette équipe était tout simplement destinée à occuper les travailleurs pendant les temps libres. Question de les entretenir et de les pousser à mieux se connaître afin qu'ils tissent entre eux de solides liens d'amitié et de fraternité. La finalité étant de bâtir un véritable esprit d'équipe. Mais cela restait du sport. Loisir. Seulement, le temps a fait naître l'ambition de voir plus grand. Conscient du fait que le football est une discipline terriblement budgétivore au niveau de l'élite, Steve Leka affirme avoir déjà imaginé une politique qui ne mette pas en péril la vie de l'entreprise. Car il sait que les équipes de Krononbourg, et Petrosport ont largement contribué à faire périliter

ces entreprises.

C'est donc un homme averti qui a choisi de s'engager dans un domaine où il va comme marcher sur des œufs. Il compte pour cela sur sept ou huit joueurs d'expérience parmi lesquels Ikoko «Gems», très connu dans le monde du football congolais. Mais pendant quatre à cinq ans Nathalys va jouer le maintien. C'est ainsi que cette année l'effectif va encore être renforcé car, à ce niveau-là, les exigences sont telles que le banc doit être fourni. Cette équipe, qui évolue en rouge-blanc ou en bleu-blanc, entend marquer les esprits d'entrée pour prouver qu'elle n'est pas là par hasard. L'ennui, le seul, est que son équipe ne compte pas encore de partisans dans les localités qui abritent les équipes du championnat national ligue 1. Nathalys va devoir développer un marketing agressif pour poser des bases

partout. C'est pour cela que l'équipe se doit avant tout de convaincre par son jeu.

Un pari pas facile à tenir

Faites un tour en ce moment à Pointe-Noire et vous constaterez que l'enthousiasme règne au sein de cette équipe. Mais dans moins de deux semaines il y aura déjà le championnat national ligue 1 et de surcroît à huis-clos. Pas le temps de pavoiser, il faut se mettre sérieusement au travail si l'équipe tient à ne pas redescendre aussitôt. Alors, on s'applique à l'entraînement sans afficher le moindre complexe. Au contraire, on a hâte de se mesurer aux fameux grands du Congo pour se rendre compte de ce qu'ils sont réellement. Le problème, c'est que ce sont les équipes qui montent et qui redescendent assez immédiatement. As Kimbonguela, la Jeunesse sportive

de Poto-Poto et FC Tongo constituent des exemples palpables. Seules l'As Otohô a fait sensation en recevant rapidement le témoin de l'AC Léopards qui, depuis, a perdu le nord.

C'est dire que la tâche du nouvel arrivant sera extrêmement difficile surtout que tout ne se joue plus qu'entre Pointe-Noire et Brazzaville. Léopards de Dolisie et As Otohô paraissant, pour leur part, intouchables. Cela veut dire que Nathalys, Racing club de Brazzaville (RCB), Nico-Nicoye, et FC Kondzo sont les équipes visées pour la prochaine descente aux enfers. Peut-être que l'As cheminots va déjà accompagner FC Tongo cette année. Mais comme en football jamais rien n'est gagné ni perdu d'avance, on va devoir patienter et Nathalys est averti.

Merlin Ebalé

Sixième championnat d'Afrique des nations de football

LA « FÊTE » DU FOOT AFRICAIN DÉBUTE LE WEEK-END PROCHAIN AU CAMEROUN

Le Cameroun, grand pays du foot, a frappé fort en s'offrant aussi bien le championnat d'Afrique des nations que la coupe d'Afrique des nations. Si le premier tournoi final débute dès le week-end prochain, l'autre aura lieu l'année prochaine. Par ces temps de crise, le Cameroun est tout simplement sorti de l'ordinaire.

Mais pour ce pays de football, ces deux fêtes continentales du football arrivent plutôt à un très mauvais moment à cause de la crise sanitaire. Les rencontres se jouant à huis-clos, le Cameroun est condamné comme les autres pays participants ou non à vivre l'événement seulement à travers la radio et la télévision. Ce qui est, sans aucun doute, une grosse frustration pour le peuple sportif camerounais. Pour ce pays de 475.440 km², pour une densité de 45 habitants au km² cette nouvelle fête aura encore un air de raté. Car le premier raté a eu lieu il y a de cela 49 ans quand le Cameroun a dû se contenter de la troisième place dans la C.A.N qu'il organisait pour la première fois. Déçu, le Cameroun a donc renoncé pendant près d'un demi-siècle à se mettre au service de l'Afrique en refusant systématiquement à réunir l'élite africaine pour un

tournoi final. Voilà que pour réparer ce geste d'humeur, il s'est décidé enfin à renvoyer l'ascenseur à ce football africain. Car entre-temps, il a remporté le prestigieux titre continental en 1984 en Côte d'Ivoire, en 1988 au Maroc, en 2000 au Nigeria-Ghana, en 2002 au Mali et en 2017 au Gabon. Seulement, le championnat d'Afrique des nations en est à sa sixième édition et le Cameroun ne l'a jamais épinglé à son tableau de chasse.

Or, l'ambition aujourd'hui est de devenir champion d'Afrique toutes catégories en ajoutant les compétitions africaines de clubs. Mais qu'un événement de ce genre se passe sans public, c'est terriblement frustrant. Reste que, sur ses terres, le Cameroun va compter parmi les grandissimes favoris même si l'ombre de l'échec de 1972 va planer. Juste deux pays participants en 1972 vont manquer à l'appel en l'occurrence le Kenya, et



Les Lions du Cameroun favoris ?

le Soudan. Autrement, tout le reste sera là y compris le Mali qui, au premier tour, figurait comme maintenant dans le groupe A avec le Cameroun tout comme le Congo et l'ex-Zaïre (R.D.C) dans le groupe B. C'est, peut-être, un signe car les quatre pays étaient finalement qualifiés pour les demi-finales de la 8^{ème} C.A.N.

Seront-ils cette fois qualifiés pour les quarts de finale du 6^{ème} CHAN ?

Beaucoup de pays de football manquent à l'appel. On peut citer pêle-mêle l'Algérie, la Tunisie, l'Egypte, le Nigeria, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Soudan.

Est-ce dire qu'ils ne valent que par leurs professionnels ? Peut-être mais parmi les pays qualifiés figurent de solides clients comme le Cameroun bien sûr, le Mali, la République Démocratique du Congo, le Maroc, la Zambie et la Guinée. Il s'agit là d'équipes régulières qui ont pour habitude de jouer les premiers rôles dans le continent. Mais à côté d'eux il y a de solides outsiders comme le Zimbabwe, le Burkina Faso, l'Ouganda, et la Zambie. Toutefois, le Congo, la Libye, le Niger, le Rwanda, le Togo, la Namibie, la Tanzanie et le Rwanda ne sont pas là pour faire de la figuration. Car, après tout, tous ces pays-là sont passés par la

phase des éliminatoires. Mais en passant chaque groupe au peigne fin, on peut penser que le Cameroun et le Mali, dans le groupe A, pourraient passer le premier tour. Mais attention au Zimbabwe et au Burkina Faso qui semblent parfaitement capables de jouer les trouble-fêtes. Dans le groupe B si les Léopards semblent se détacher assez nettement, la deuxième place qualificative pourrait être âprement disputée entre la Libye, le Niger et le Congo. Dans le groupe C, là aussi c'est le Maroc qui passe pour grandissime favori. Mais il devra se méfier de l'Ouganda et du Rwanda. Cependant, rien ne dit que le Togo sera une victime résignée. Dans le groupe D, enfin, la qualification pour les quarts de finale paraît promise à la Guinée et à la Zambie. Mais la Namibie et la Tanzanie peuvent brouiller les cartes.

Le coup d'envoi de la compétition sera donné le samedi 16 janvier 2021 à 17h par Cameroun-Zimbabwe suivi à 20h de Mali-Burkina Faso. Le lendemain, dans le groupe B, la Libye et le Niger ouvriront le bal à 17h avant de laisser place à l'affrontement entre les deux Congo à 20h. Mais le lundi 18 janvier 2021 le Maroc et le Togo joueront à 17 h au stade de la Réunification à Douala avant de céder le terrain au Rwanda et à l'Ouganda qui s'expliqueront à partir de 20h. Alors, que la fête soit belle !

Nathan Tsongou

RÉFLEXION

CE QUI CONDAMNE LE SPORT CONGOLAIS À LA MÉDIOCRITÉ

On nous reprochera sans doute de remuer constamment le couteau dans la plaie. Mais le but visé n'est autre que de voir les choses changer pour le plus grand bien du sport congolais. Dans le domaine, il y a déjà eu des journées de réflexion qui ont abouti sur un diagnostic pertinent et tout naturellement sur une thérapie appropriée. Mais, malheureusement, on note comme un blocage, une incapacité à mettre en pratique ce qui a été arrêté. On sent comme une inaptitude congolaise à fonctionner sur la base d'un programme d'activités. La tendance est plutôt à un entêtement à s'accrocher à l'improvisation, à la chance et au hasard.

Et pourtant au lendemain de l'indépendance les spécialistes s'accordaient à affirmer que le sport congolais était promis à des lendemains enchantés. Le sport-roi, surtout lui, enregistrait pas mal de résultats encourageants. Il a glané l'or aux premiers jeux africains tout comme l'argent et le bronze en athlétisme alors que le volley-ball et le basket-ball sont montés sur le podium tout

comme le judo. Ce n'était pas du tout le fruit du hasard.

Le sport à l'école, à l'armée, dans les quartiers, villages et villes constituait des pépinières sûres pour l'élite. Pas mal de bénévoles, consciemment ou non, participaient à la promotion et au développement du sport. Les pratiquants, eux-mêmes, s'investissaient corps et âme pour leur propre plaisir, pour se faire des noms, et pour se ressembler à de glorieux aînés. Le travail de détection était ainsi facilité. Mais, aujourd'hui, les temps sont en train de changer et le modernisme a des exigences très sévères surtout si l'on s'en tient « *à plus haut, plus vite, plus fort* ».

C'est là, justement, que le Congo a du mal à s'adapter. Il a du mal à suivre l'évolution. Pourtant les jeux de l'office national des sports scolaires et universitaires, organisés autrefois régulièrement chaque année sans budget, bénéficient désormais d'une ligne au budget de l'Etat. Mais, paradoxalement, ils ont maintenant cessé de vivre. Ce qui, de facto, élimine la pépinière la plus sûre pour l'élite. Le mwana-foot, lui aussi, ne vit plus car les nombreux bénévoles qui l'entre-

tenaient semblent déçus surtout qu'à un moment donné il leur avait été signifié que le sport était accaparé par la bourgeoisie. A l'armée aussi, le sport n'a plus cette place de choix. A l'intérieur du pays aussi l'initiative privée a complètement disparu. C'est ainsi que toute la chaîne qui servait de cadre de détection a été rompue. Et cela arrive paradoxalement à un moment où l'Etat a mis le paquet pour l'érection, ici et là, des infrastructures sportives ultra-modernes. Ce qui se passe présentement est vraiment difficile à comprendre. Car l'Etat vient de mettre en place une direction nationale des centres de formation. Malheureusement, elle n'existe toujours que de nom car elle n'a pas de moyens pour accomplir sa mission. Normalement, il aurait d'abord fallu créer des centres de formation où se trouveraient les adeptes des différentes disciplines sportives pratiquées dans le pays. Mais comment pourrait s'opérer la détection ? L'office national des sports scolaires et universitaires (O.N.S.S.U) étant sur cale et l'initiative privée en panne, le projet

apparaît comme un mort-né. Car les centres en question ne peuvent être alimentés. Et les cadres appelés à former, d'où proviendraient-ils ?

On a comme l'impression que la chose n'a pas été suffisamment mûrie et qui confirme un manque de suite dans les idées. On ne devrait donc s'étonner si l'élaboration de la politique nationale de développement du sport n'a jamais vu le jour. C'est là le gros paradoxe du sport car en même temps que l'on veut des résultats sur l'échiquier international rien de sérieux n'est fait pour atteindre les objectifs visés. Il n'y a chaque jour que des lamentations qui ont tout l'air d'une résignation. Et quand des voix s'élèvent pour dénoncer le fait qu'on travaille mal, cela commence à faire des vagues. On parle alors d'ennemis alors que les résultats parlent d'eux-mêmes. Mais comment peut-on caresser dans le sens du poil quand la poisse colle à la peau du sport congolais ?

Georges Engouma